

ANNEXE n° 8

FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES DÉLIMITÉES SUR LA CARTE DES VOCATIONS



STRATÉGIE
DE FAÇADE MARITIME
SUD-ATLANTIQUE





STRATÉGIE DE FAÇADE MARITIME SUD-ATLANTIQUE

Version octobre 2025



Table des matières

■ Secteur 1

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis..... 5

■ Secteur 2

Côte sableuse aquitaine 15

■ Secteur 3

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon..... 23

■ Secteur 4

Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton 31

■ Secteur 5

Plateau continental du Golfe de Gascogne..... 39

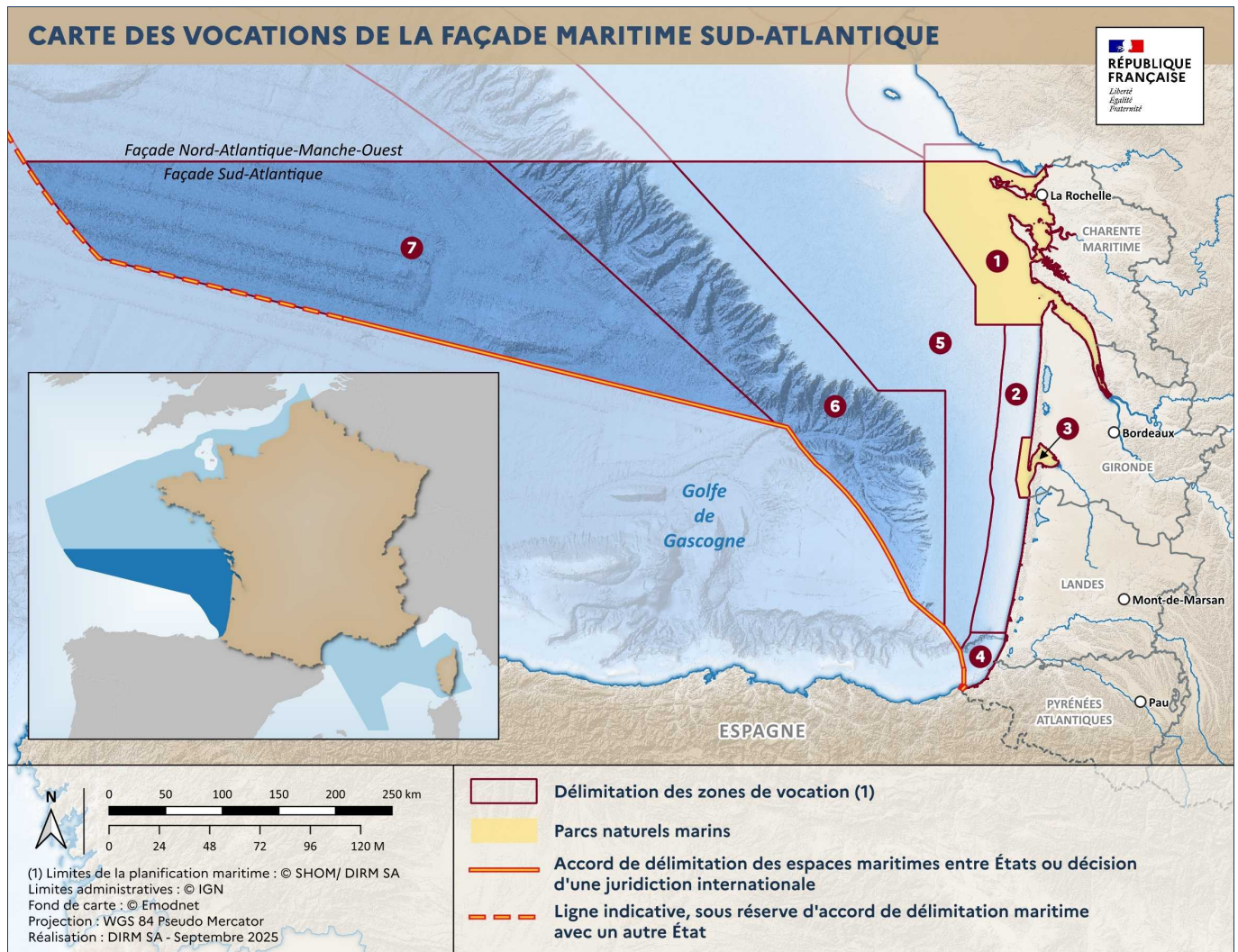
■ Secteur 6

Talus continental du Golfe de Gascogne..... 47

■ Secteur 7

Plaine abyssale 55

La carte des vocations de la façade Sud-Atlantique



1 Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Connaissance et protection du milieu marin ; développement durable des activités maritimes.

2 Côte sableuse aquitaine

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.

3 Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Connaissance et protection du milieu marin ; développement durable des activités maritimes.

4 Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques) et en tenant compte d'activités émergentes potentielles (énergies marines renouvelables / houlomoteur).

5 Le plateau continental

Priorité aux pêches professionnelles durables et au développement de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables (éolien en mer) en cohabitation notamment avec le transport maritime et l'extraction de granulats marins et prenant en compte les secteurs à forts enjeux écologiques.

6 Le talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

7 La plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone.

1

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



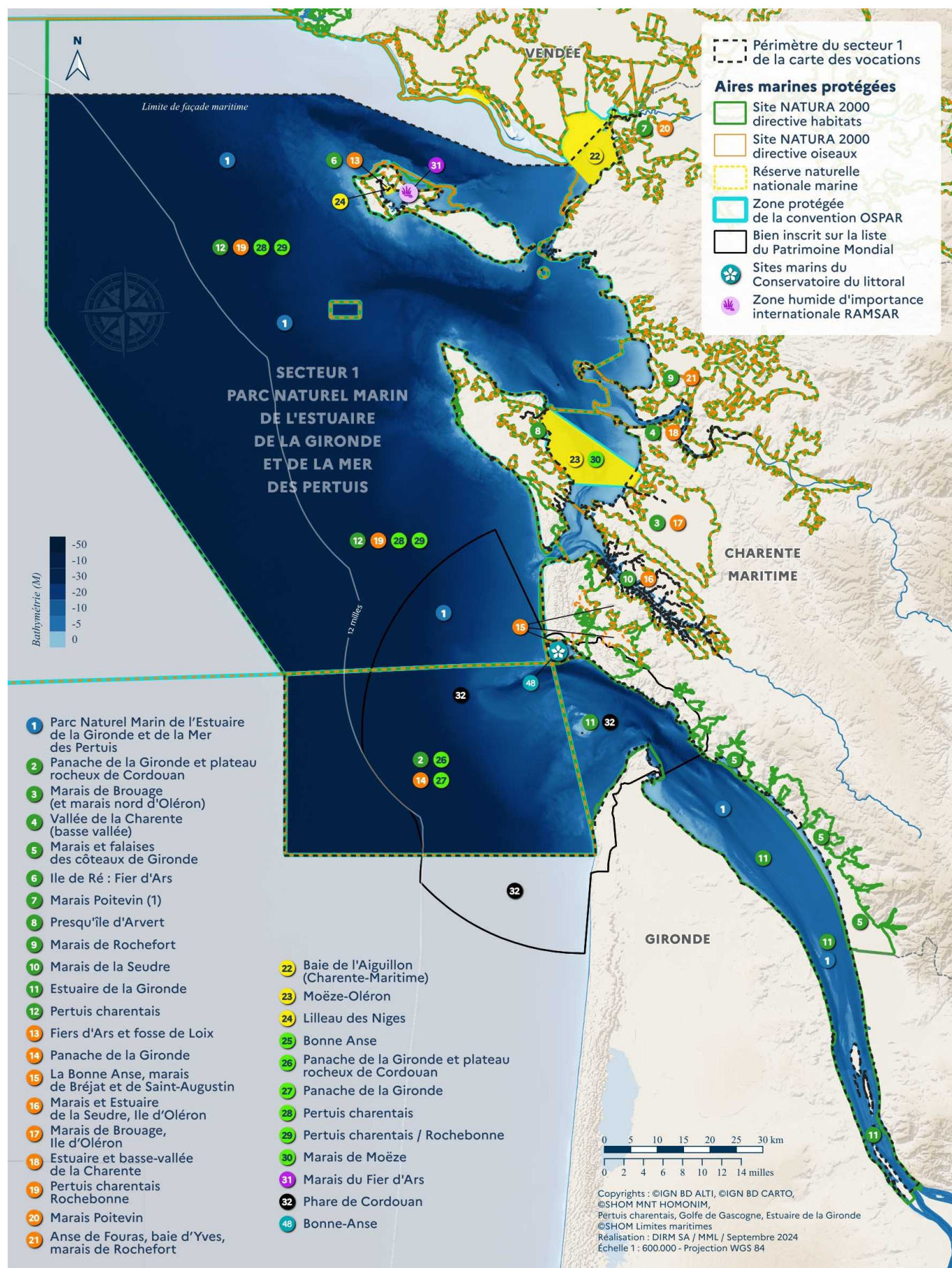
Vocation :

*Connaissance et protection du milieu marin ;
développement durable des activités maritimes*

1. Présentation du territoire

Cartographie | Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)





Les parcs naturels marins sont des aires marines protégées, dont les missions, établies par le Code de l'environnement, sont de contribuer à la préservation du patrimoine marin ainsi qu'au développement durable des activités maritimes. Créé en 2015, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'étend sur 6 500 km², faisant de lui le septième des huit parcs naturels marins français. Son plan de gestion, validé par le Conseil de gestion en avril 2018 et approuvé par le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité en juin de la même année, définit des objectifs ambitieux pour les quinze prochaines années. Le document aborde divers enjeux liés aux ressources naturelles, aux activités maritimes et à la sensibilisation des usagers.

Le décret de création de ce parc naturel marin fixe 6 orientations de gestion :

1. Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
2. Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
3. Renforcer le lien terre-mer par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
4. Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins.
5. Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs, dans le respect des écosystèmes marins.
6. Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Les vocations de ce parc naturel marin sont présentées dans son plan de gestion.

→ *Plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis*

■ Les activités en présence

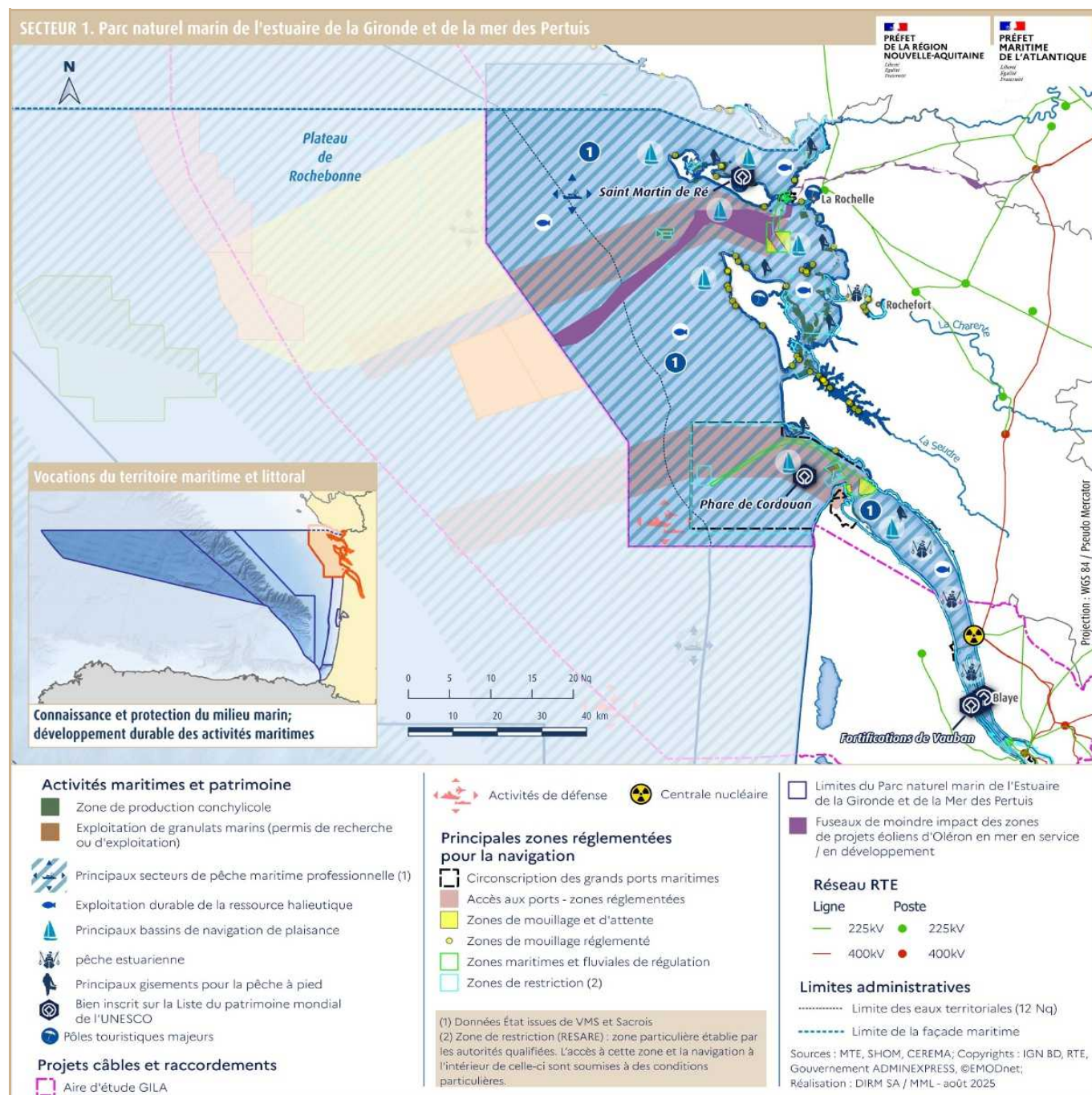
La zone est caractérisée par la présence de nombreuses activités professionnelles et de loisirs : tourisme (fortement saisonnier), aquaculture (secteur des pertuis identifié comme étant la première zone européenne de production d'huîtres creuses), pêche côtière, plaisance, extraction de granulats... L'industrie, l'agriculture, l'élevage et le tourisme exercent une pression environnementale significative via les flux en provenance des bassins versants des fleuves : Dordogne, Garonne, Loire, Charente, Sèvre Niortaise, Lay et Seudre. La zone se distingue également par une circulation maritime intense, incluant le transport de marchandises, la plaisance et le transport de passagers.

Le grand port maritime de Bordeaux génère un fort trafic maritime, nécessitant un dragage constant du chenal de navigation pour assurer son accessibilité. Concernant la production d'électricité, une centrale est située sur l'estuaire de la Gironde.

Le secteur présente une forte sensibilité face aux aléas naturels tels que la submersion marine et les inondations. Des stratégies nationales et régionales de gestion du risque ont été mises en œuvre et méritent d'être poursuivies afin d'assurer la protection des populations et des activités littorales.

Le territoire est marqué par un riche patrimoine culturel matérialisé par de nombreux sites classés ou inscrits, à l'instar du phare de Cordouan, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cartographie | Les enjeux socio-économiques



■ Les spécificités écologiques identifiées

Le panache de la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, est formé par le brassage et le mélange des apports d'eau douce chargés en éléments terrigènes, organiques et chimiques et de l'eau de mer. Les différents processus hydrodynamiques, hydrologiques et météorologiques transportent ces éléments nutritifs jusqu'aux pertuis charentais. Les pertuis profitent par ailleurs d'une ambiance climatique subméditerranéenne et sont agités par d'importants courants de marée et enrichis par les apports d'éléments nutritifs et d'eau douce en provenance des autres estuaires. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques, à la base de la chaîne alimentaire.

Les conditions hydrologiques et les formations géomorphologiques lui confèrent également une importance halieutique particulière. L'ouest du secteur est caractérisé par la présence de la vasière ouest Gironde très productive résultant du gradient hydrodynamique du panache.

Les effets de la houle, les courants de la marée et le vent ont contribué à façonner des formations sous-marines variées, favorisant la présence d'habitats remarquables comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère, les prés salés, les estrans rocheux, les récifs infralittoraux et les bancs de maërl...

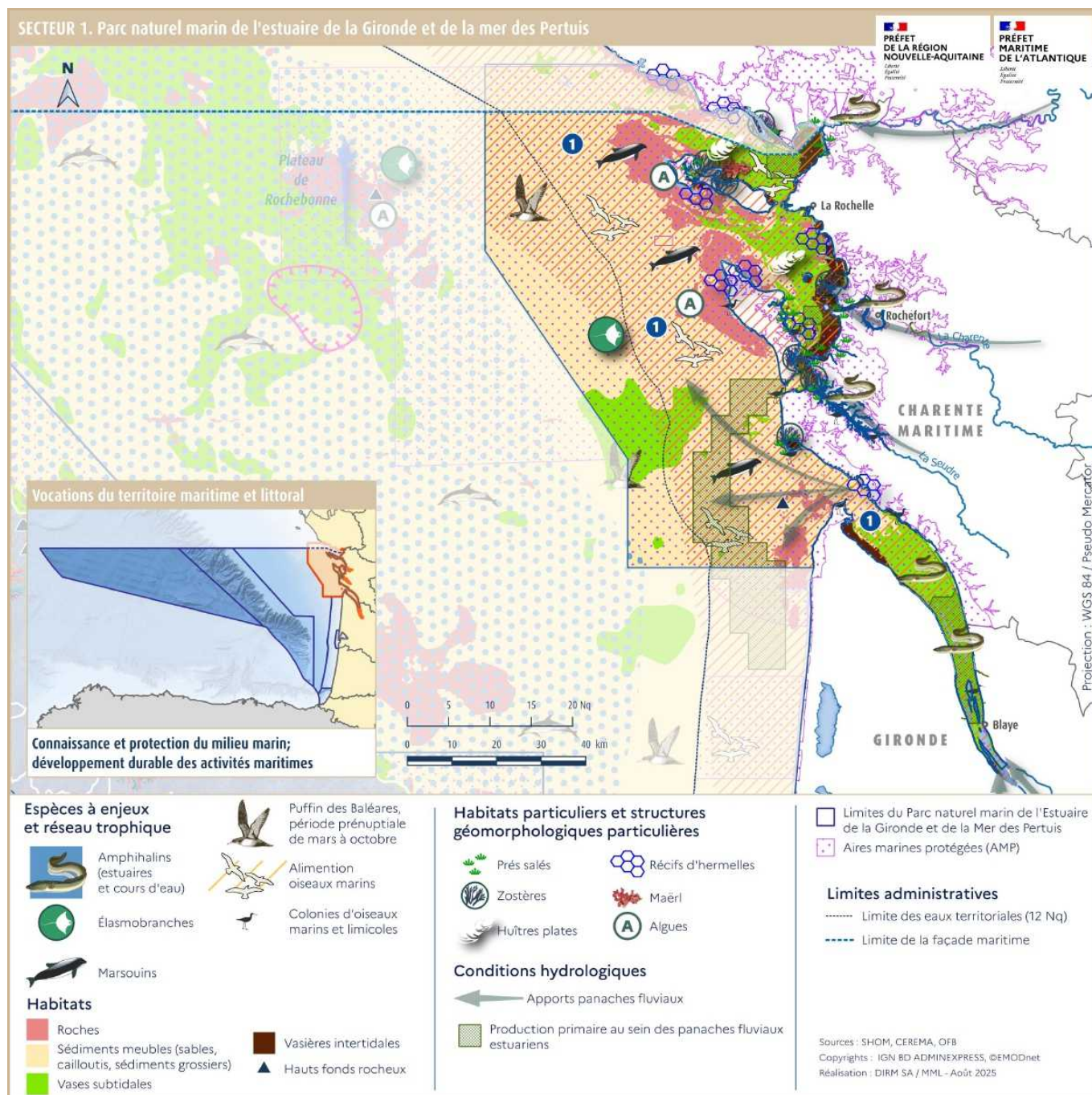
La partie estuarienne constitue une zone cruciale pour l'ensemble du cortège d'amphihalins (site de nourricerie unique pour l'esturgeon européen) dont la présence est indicatrice du bon état des masses d'eau. Le secteur est une zone de frayère importante (seiche, maigre, sardine, etc.), une zone de nourricerie (bar, sole, etc.) et une zone d'alimentation des prédateurs supérieurs (marsouin et delphinidés). Cette zone est très sensible aux variations de la qualité physico-chimique de l'eau, en raison d'un manque d'eau douce marqué selon les saisons. En Gironde, l'estuaire est soumis à l'influence de la marée dynamique au-delà de Bordeaux. La diminution des populations d'espèces a entraîné une baisse significative de la pêche professionnelle sur cette zone.



L'estuaire de la Gironde est bordé de zones viticoles denses. Le littoral des Pertuis Charentais est constitué de marais, de prairies humides destinées à l'élevage, ainsi que de parcelles agricoles cultivées en vignes et en céréales.

Les parties côtières du continent et des îles présentent également une surface de vasières et de prés salés importante, essentiels pour les oiseaux qui fréquentent l'estran. Les zones de haute mer sont très favorables aux regroupements d'oiseaux marins et côtiers d'origine nordique en période internuptiale : la baie de l'Aiguillon, Moëze-Oléron, l'île de Ré et l'île d'Oléron revêtent une importance internationale. Ce grand secteur constitue un ensemble fonctionnel remarquable d'une haute importance pour les oiseaux marins et côtiers au niveau de la façade Atlantique.

Cartographie | Les enjeux environnementaux



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer	Pertuis d'Antioche, pertuis de Maumusson, pertuis Breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques	Hermelles				
		Zostère naine, huîtres plates, prés salés atlantiques				
		Bancs de maërl				
	Habitats rocheux	Récifs infralittoraux et récifs médiolittoraux				
	Habitats sédimentaires	Vase subtidale, vasière intertidale				
		Sables fins subtidaux, sables moyens subtidaux,				
		Sédiments hétérogènes envasés subtidaux				
		Sédiments intertidaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères	Maigre commun, seiche, sole, sardine, sprat, chinchard, griset, bar, tacaud, anchois				
	Nourriceries	Céteau, bar, maigre, merlu, merlan, sole, dorade royale, sardine, sprat, rouget barbet, aloses, anguille, crevette grise, griset, hareng, plie, turbot, sars, seiche, tacaud, chinchard commun, maquereau, anchois, mulot porc				
	Amphihalins	Esturgeon				
		Alose feinte, anguille, grande alose, lamproie, saumon				
	Elasmobranches	Squale bouclé (historiquement important), raie brunette, raie mûlée, raie bouclée				
Zones fonctionnelles avifaune	Nidification de limicoles et zones d'alimentation	Échasse blanche				
		Avocette élégante				
		Gravelot à collier interrompu				
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	Sterne Pierregarin				
	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau	Avocette élégante, barge rousse et à queue noire, canard souchet et pilet, pluvier argenté, tadorne de Belon bécasseaux sanderling, variable et maubèche, bernache à ventre sombre, grand gravelot, spatule blanche, tournepieuvre à collier, courlis cendré				
	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées	Densité toutes espèces, puffin des Baléares, macreuse noire (hiver), plongeon imbrin (hiver)				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Structure hydrologique particulière	Langue d'eau chaude automnale	Non caractérisée à ce stade			
	Populations localisées d'invertébrés benthiques	Langoustine, coquille Saint-Jacques	Non caractérisée à ce stade			
	Enjeux transversaux	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100 mètres de profondeur	Non caractérisée à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale.
Aquaculture	Conflits entre plaisanciers, ostréiculteurs et associations de protection de l'environnement sur le développement de l'aquaculture off-shore. Secteur en monoculture (risques zoonosaires) soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population, qualité sanitaire) et aux effets du changement climatique. Planification future des zones de vocation aquacole dans l'ensemble de la zone en tenant compte de la cohabitation des usages.
Production d'électricité	Devenir de la centrale du Blayais (investissements en cours visant à prolonger la durée d'exploitation du site dans le cadre de sa maintenance, et candidature pour l'accueil de réacteurs EPR2 – projet non encore validé). Développement des énergies marines renouvelables (EMR) : hydrolien dans l'estuaire de la Gironde.
Extraction de minéraux	Secteur à potentiel d'extraction de granulats. Activité contrainte par le respect des habitats et des espèces à enjeux et dont l'avenir est dépendant de la délivrance des autorisations administratives.
Industries	Évolutions liées au développement des EMR et au maintien du trafic portuaire. Développement de la construction navale de plaisance.
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et la mise en place de bonnes pratiques est un enjeu fort (mesures de régulation, contrôles réglementaires).
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource (notamment sur les espèces amphihalines) et aux restrictions d'accès à l'espace maritime. Profession soumise aux contraintes liées au développement des EMR.
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade). Secteur soumis à la présence de l'espèce non indigène (ENI) <i>Mnemiopsis leidyi</i> dont le caractère envahissant pourrait impacter la biodiversité et les activités de pêche.
Tourisme et loisirs	Activités en plein essor, notamment en période estivale. Développement du Médoc.
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement des EMR. Évolutions liées aux stratégies portuaires. Évolutions liées aux travaux de dragage du chenal dans un contexte de développement du trafic des paquebots fluviaux. Forte dépendance du Grand port maritime de Bordeaux aux hydrocarbures. Forte dépendance du Grand port maritime de La Rochelle aux matières premières.

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. cartes « Enjeux socio-économiques » et « Enjeux environnementaux » du secteur 1.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 1 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par le plan de gestion du parc naturel marin et la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion du parc naturel marin 2018-2033
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine et Zones de vocation aquacole (en cours d'élaboration d'ici le 3e cycle du DSF)
- Schémas de cohérence territoriale :
 - SCoT La Rochelle – Aunis 2040
 - SCoT Pays des Vals de Saintonge
 - SCoT Pays Rochefort Océan
 - SCoT Pointe Médoc
 - SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise (en révision)
 - SCoT de la Communauté d'Agglomération Royan atlantique (adoption décembre 2024)
 - SCoT du Pôle Marennes d'Oléron
 - SCoT du Pays de Saintonge Romane

- SCoT Médoc 2033
- SCoT de la Haute Gironde Blaye-Estuaire
- SCoT de la Haute Saintonge
- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale :
 - de la Baie de l'Aiguillon
 - Lilleau-des-Niges
 - Moëze-Oléron

■ Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :

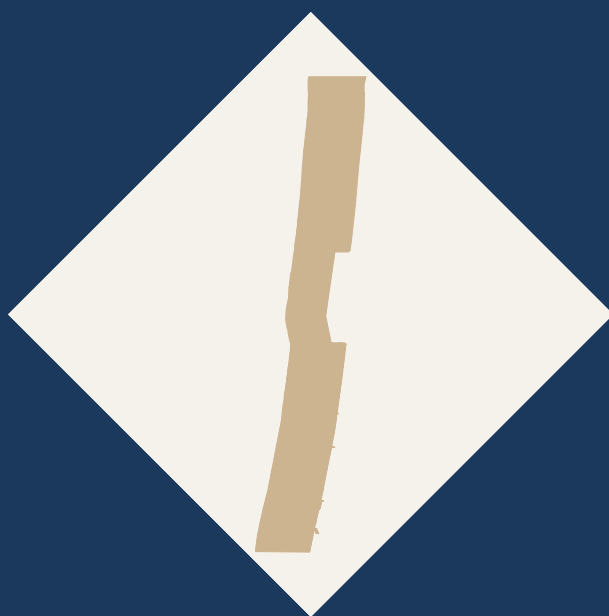
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne 2022-2027
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne 2022-2027

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027
- Projet stratégique du grand port maritime de La Rochelle
- Projet stratégique du grand port maritime de Bordeaux
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGEs) « Seudre », « Charente » et « Estuaire de la Gironde » (bassin Adour Garonne)
- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Sèvre Niortaise – Marais poitevin » (bassin Loire Bretagne)
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux « lacs médocains », « Leyre », et « étangs littoraux Born et Buch »

2

Côte sableuse aquitaine



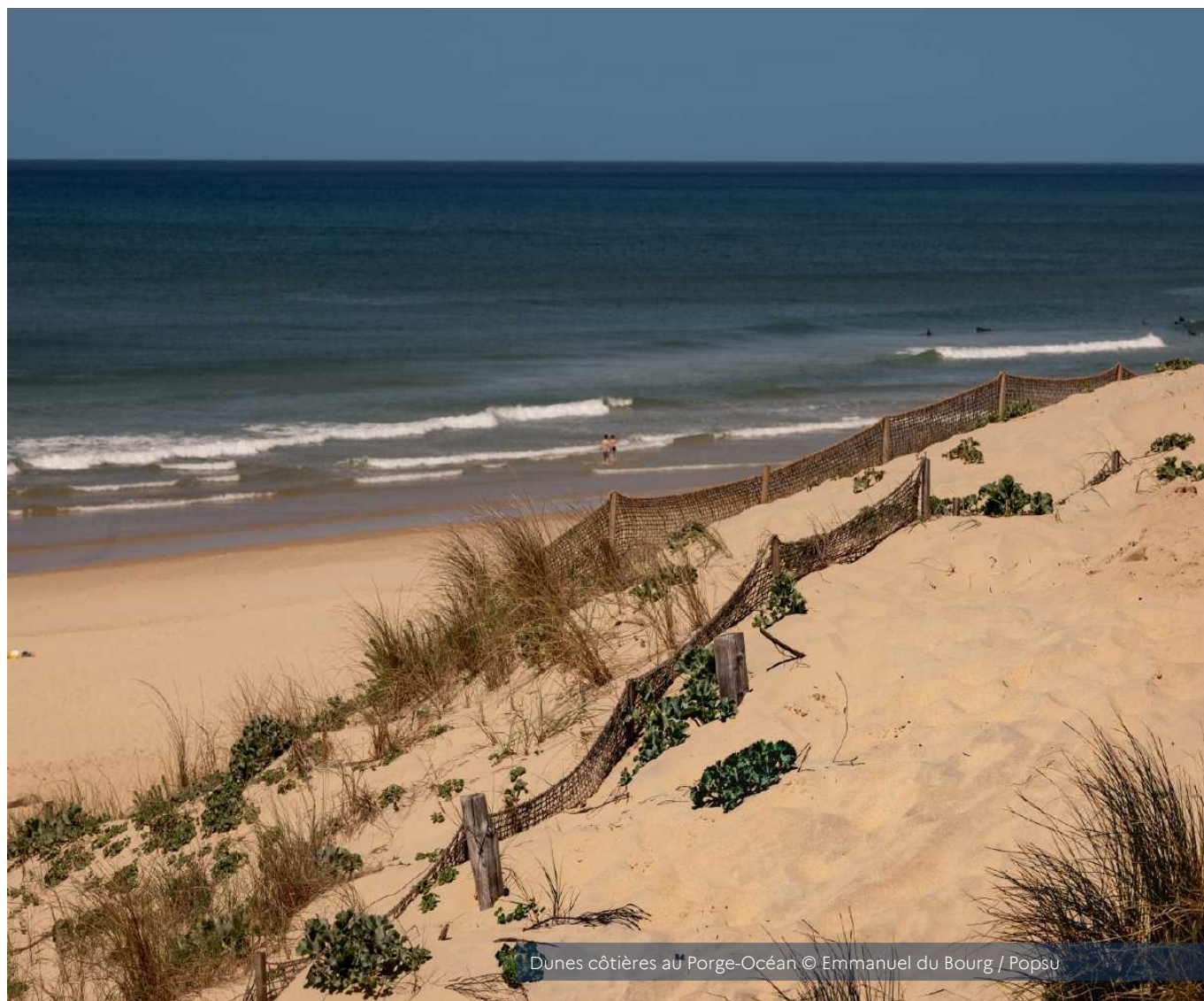
Vocation :

*Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation,
conditionnée à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte
du bon état du milieu marin et à la prise en compte
de l'évolution du trait de côte*

1. Présentation du territoire

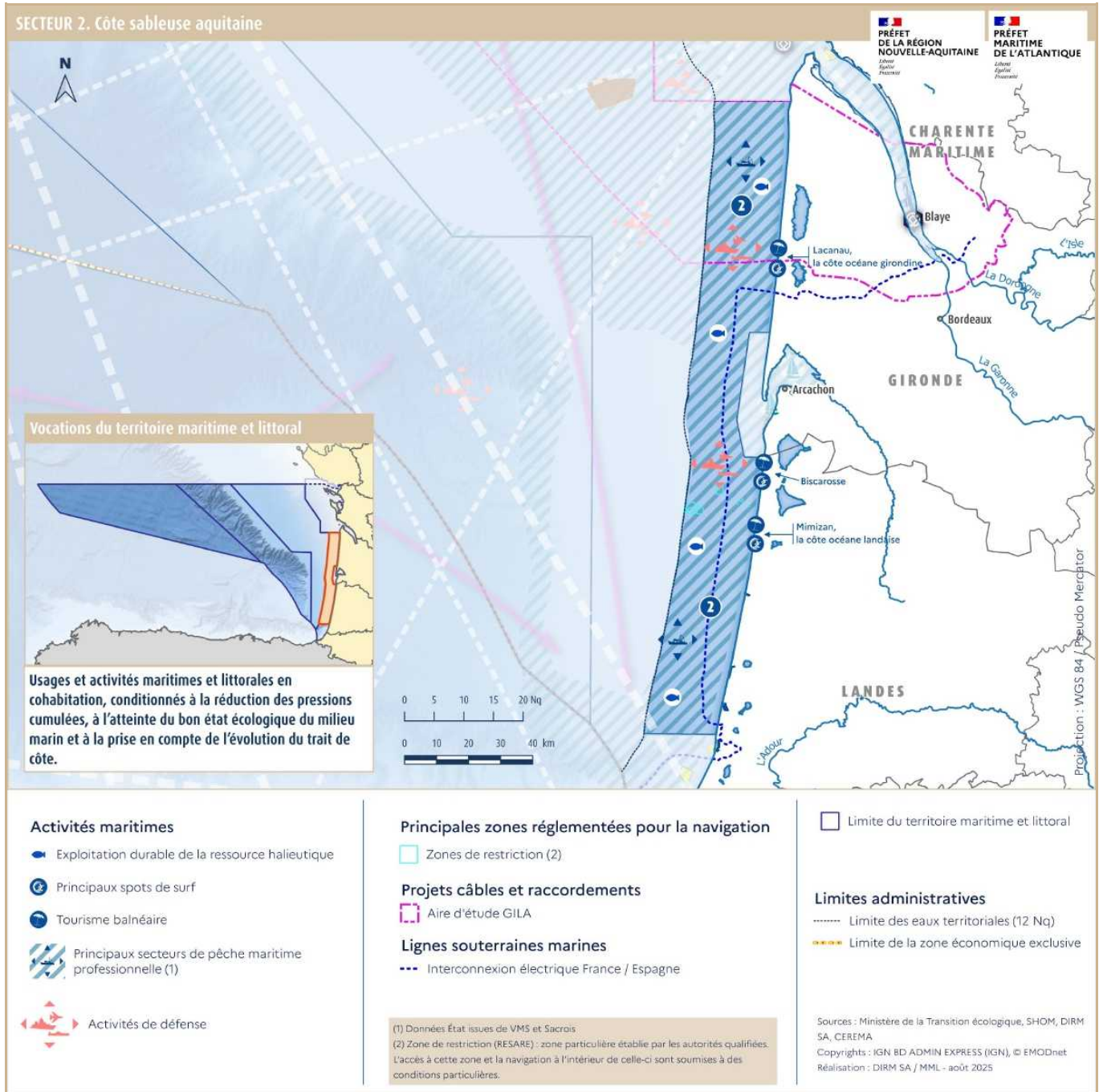
■ Les activités en présence

Ce secteur est marqué par un tourisme balnéaire concentré autour des points d'accès aux plages littorales. Le surf représente également une activité emblématique de la région. La pêche professionnelle, pratiquée majoritairement par des fileyeurs, s'exerce principalement sur la bande côtière très productive et exploite une diversité d'espèces de poissons, de céphalopodes et de crustacés, selon les saisons et les zones de pêche sur le plateau continental aquitain.



Des activités de défense s'exercent à partir du littoral (deux sites d'essais de lancement de missiles à Saint-Médard-en-Jalles et Biscarosse et un site d'essai en vol à Cazaux).

Avec plus d'un tiers du littoral de Nouvelle-Aquitaine touché par l'érosion côtière, soit 10 % de plus que la moyenne des côtes métropolitaines, ce secteur est également soumis aux risques littoraux dont le recul du trait de côte, très marqué sur la côte sableuse de la Gironde. Avec la multiplication de tempêtes sur le littoral, l'évolution de la dynamique du cordon dunaire est également à considérer.

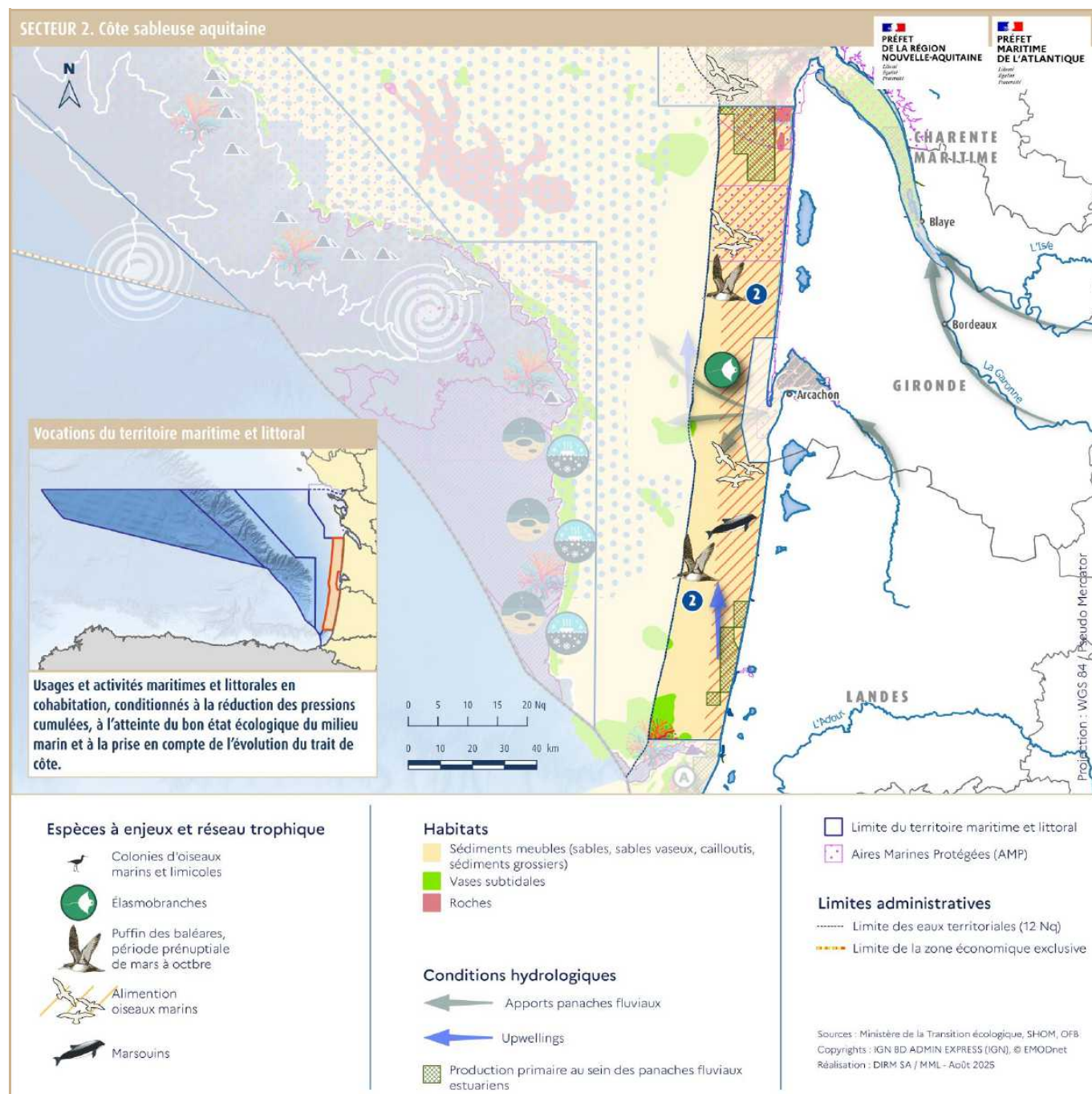


■ Les spécificités écologiques identifiées

Les phénomènes d'upwelling¹ côtier, le système « barre-bâine » et la dérive littorale (transit hydro-sédimentaire littoral lié au climat de houle) vers le Gouf de Capbreton caractérisent les côtes landaises et girondines. Les panaches de l'Adour et de la Gironde assurent une forte productivité zooplanctonique en relation avec leur forte productivité primaire.

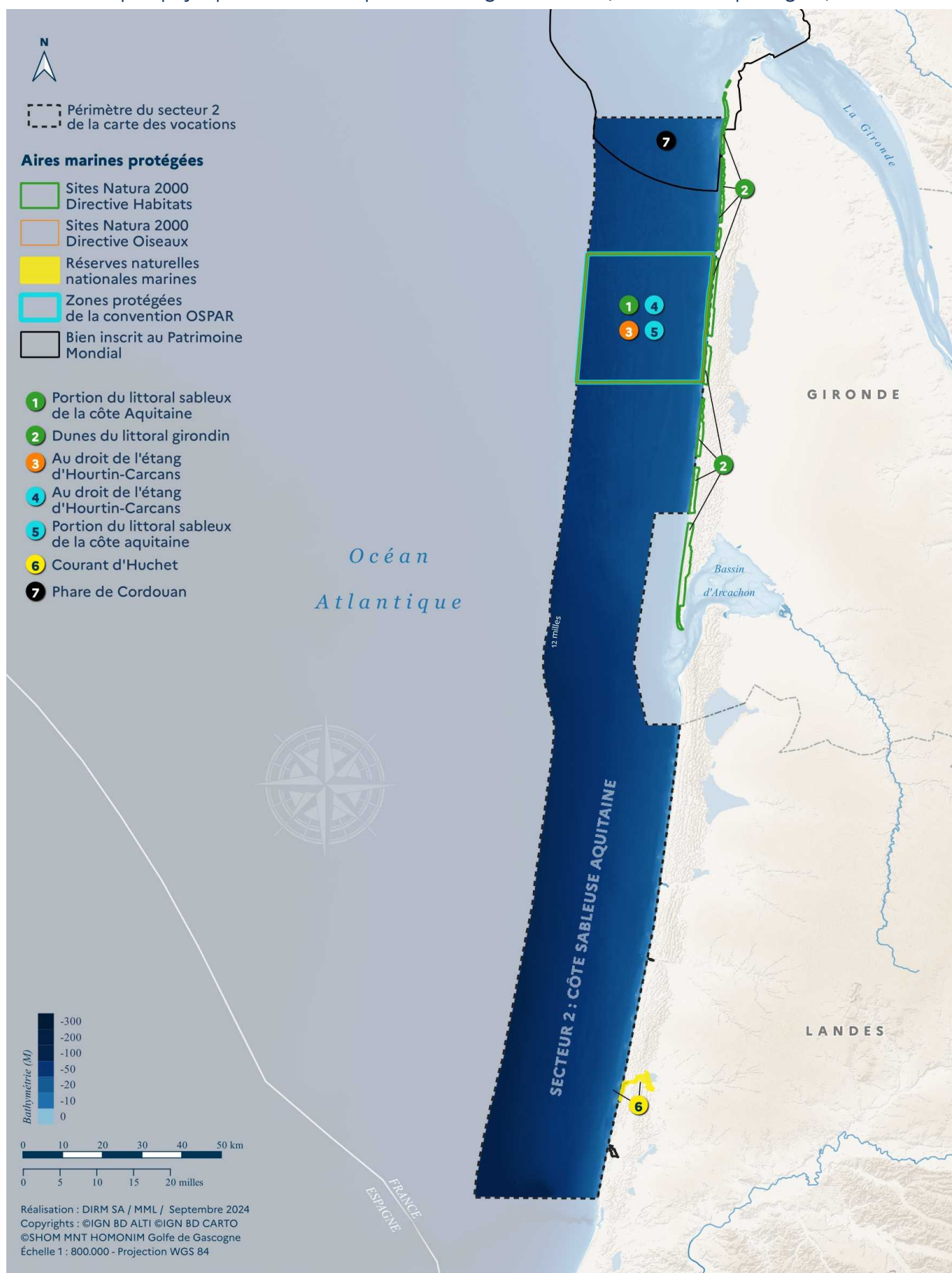
Les côtes girondine et landaise jouent un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial : c'est une zone de reproduction et d'alimentation des anchois, de la sole (panache sud Gironde) et de la dorade royale. Ce secteur est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins (dont le puffin des Baléares) et les mammifères marins (marsouins). Enfin, le secteur concentre les poissons amphihalins comme l'esturgeon (Gironde) et les aloses.

1 « Le phénomène d'upwelling correspond à une remontée en surface des eaux profondes. »



Cartographie | Côte sableuse aquitaine

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières	Upwellings côtiers				
	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Panache de la Gironde, panache de l'Adour				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques	Prés salés atlantiques, herbiers à Zostères naine				
	Habitats sédimentaires	Sables moyens subtidaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères	Anchois, sole, dorade royale, sardine, griset, chinchard, maquereau				
	Nourriceries	Bar, sole, maigre, merlu, sardine, crevette grise, sprat, anchois, chinchard commun, maquereau				
Amphihalins	Esturgeon en mer					
	Alose feinte, grande alose, saumon					
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale	Densité toutes espèces				
		Puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Enjeu transversal	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100 mètres de profondeur	Non caractérisée à ce stade			
	Structures hydrologiques particulières	Langue d'eau chaude automnale	Non caractérisée à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Leur objectif est de donner un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale.
Défense	Poursuite des activités des sites d'essais de lancement de missiles et en vol.
Travaux maritimes	Développement de la ligne électrique entre la France et l'Espagne (RTE).
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et la mise en place de bonnes pratiques sont un enjeu fort (mesures de régulation, contrôles réglementaires).
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource et aux évolutions réglementaires.
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau depuis les bassins versants (hausse de la population en période estivale et qualité sanitaire des eaux de baignade).
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation, nouvelles pratiques. Cohabitation entre les usagers de loisirs.

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires » du secteur 2.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 2 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisé par les stratégies départementales de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion 2022-2031 de la réserve naturelle nationale Courant d'Huchet
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine et Zones de vocation aquacole (en cours d'élaboration d'ici le 3e cycle du DSF)

- Schémas de cohérence territoriale :
 - SCoT Pointe Médoc (approuvé)
 - SCoT des Lacs Médocains
 - SCoT Côte Landes Nature (modifié en 2023)
 - SCoT Médoc 2033
 - SCoT du Born (approuvé en juillet 2025)

■ **Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :**

- DOCOB Plateau aquitain et landais
- DOCOB Portion du littoral sableux de la côte aquitaine
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour Garonne 2022-2027

■ **Documents nécessitant une prise en compte avec le DSF :**

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGEs) « estuaire de la Gironde », « lacs médocains », « étangs littoraux Born et Buch », et « Adour aval »

3

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon



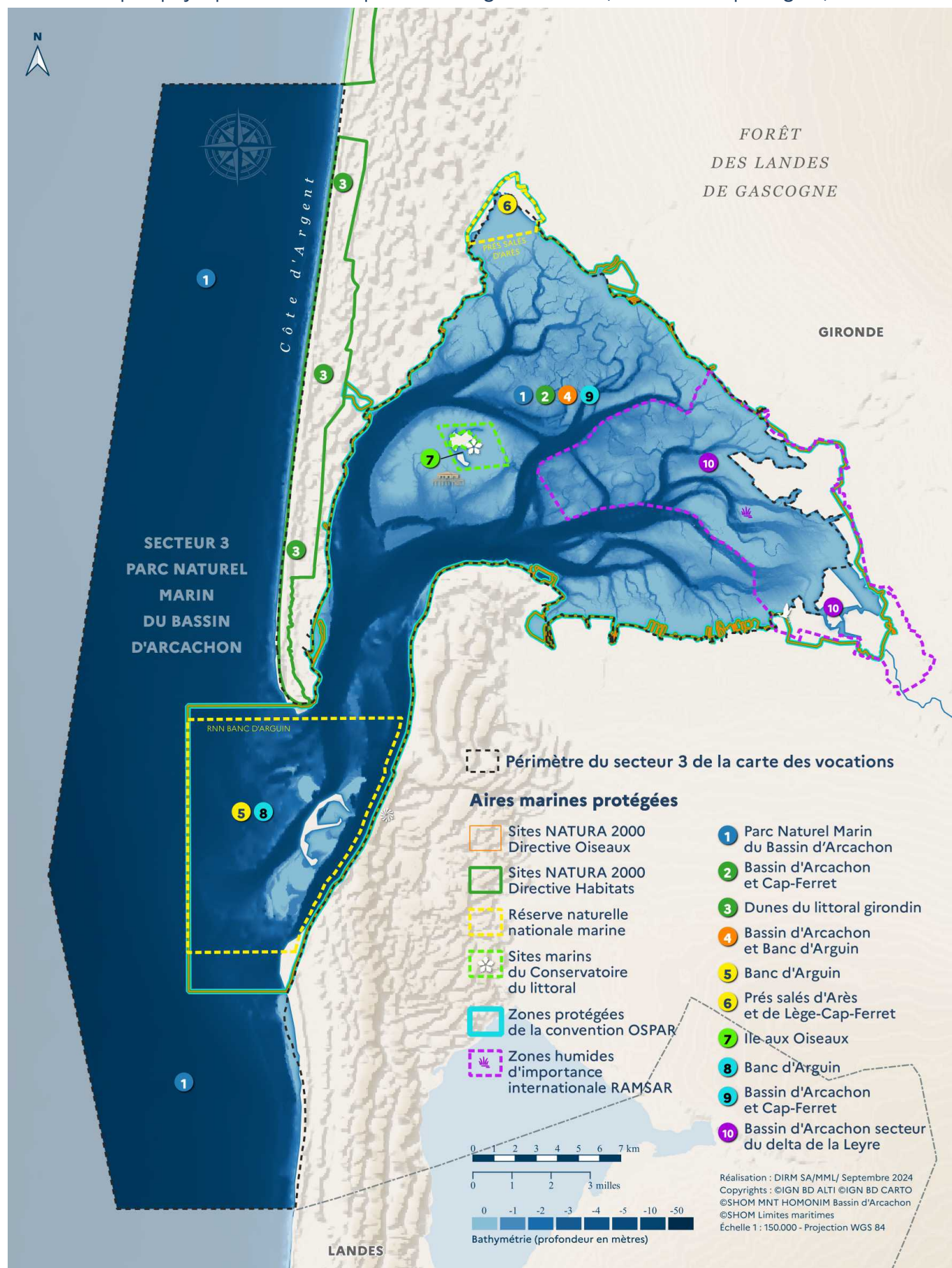
Vocation :

*Connaissance et protection du milieu marin ;
développement durable des activités maritimes*

1. Présentation du territoire

Cartographie | Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)





Les parcs naturels marins sont des aires marines protégées, dont les missions, établies par le Code de l'environnement, sont de contribuer à la préservation du patrimoine marin ainsi qu'au développement durable des activités maritimes. Créé en 2014, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'étend sur 435 km², faisant de lui le 5^e des 8 parcs naturels marins français. Son plan de gestion, validé par le Conseil de gestion en mai 2017 et approuvé par le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité en septembre de la même année, définit des objectifs ambitieux pour les quinze prochaines années. Le document aborde divers enjeux liés aux ressources naturelles, aux activités maritimes et à la sensibilisation des usagers.

Le décret de création du Parc naturel marin fixe 7 orientations de gestion :

1. Améliorer la connaissance de la dynamique du bassin et de son lien avec l'océan, notamment les transports hydro-sédimentaires et les échanges entre les écosystèmes ;
2. Préserver et restaurer la spécificité de la biodiversité lagunaire et l'attractivité du bassin et de son ouverture pour les oiseaux ;
3. Garantir le bon fonctionnement écologique des milieux, notamment des marais maritimes, par une exigence accrue pour la qualité des eaux et une gestion cohérente des richesses naturelles et des usages ;
4. Promouvoir et accompagner les filières professionnelles, notamment de la pêche et de la conchyliculture, pour préserver les emplois et valoriser les savoir-faire, dans une démarche respectueuse des équilibres naturels ;
5. Promouvoir des pratiques respectueuses du milieu marin dans les activités nautiques par l'adaptation des comportements et des aménagements et l'innovation technologique ;
6. Contribuer à la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels et paysagers marins afin de conserver au territoire son identité maritime et la faire prendre en compte dans les projets de développement ;
7. Responsabiliser l'ensemble de la population en la sensibilisant aux impacts des usages sur les équilibres naturels marins du bassin et aux bénéfices qui résultent de ces équilibres pour sa qualité de vie.

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est également l'animateur des sites Natura 2000 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » et « Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin », compris à plus de 90 % dans le périmètre du Parc naturel marin.

Les vocations du parc naturel marin sont présentées dans son plan de gestion.

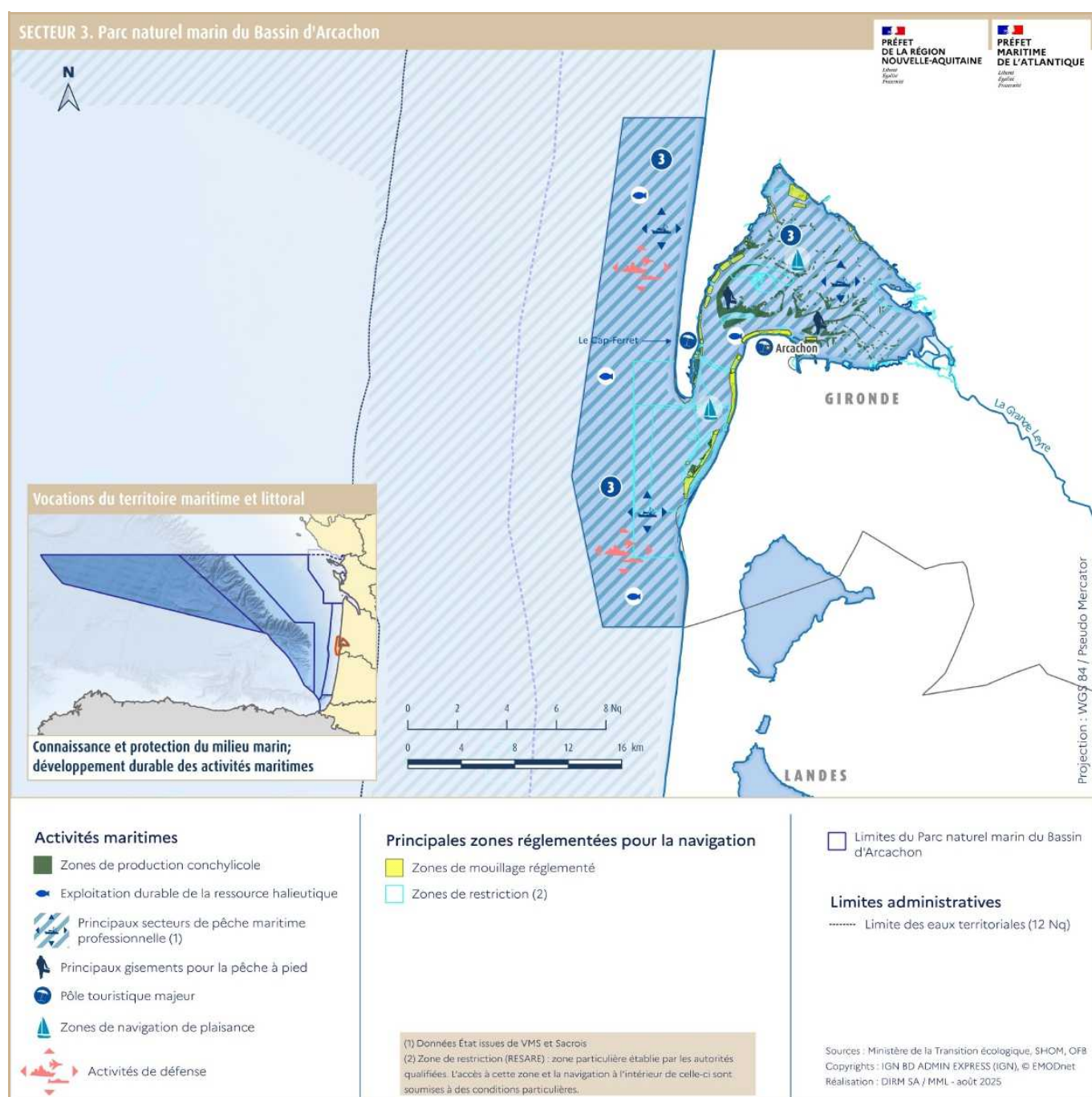
→ Plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

■ Les activités en présence

L'activité sur le Bassin d'Arcachon est rythmée par les saisons, notamment autour de la pêche professionnelle, l'ostréiculture et les loisirs nautiques. La plaisance connaît son pic de fréquentation durant la période estivale, tandis que la pêche et l'ostréiculture se pratiquent toute l'année, en s'adaptant aux cycles de vie des espèces.

En raison de la fréquentation touristique et de la concentration des activités sur le littoral et la lagune, ce secteur est soumis à de fortes pressions. Le territoire est également exposé à des aléas naturels tels que les submersions et l'érosion marine, générant d'importants risques côtiers.

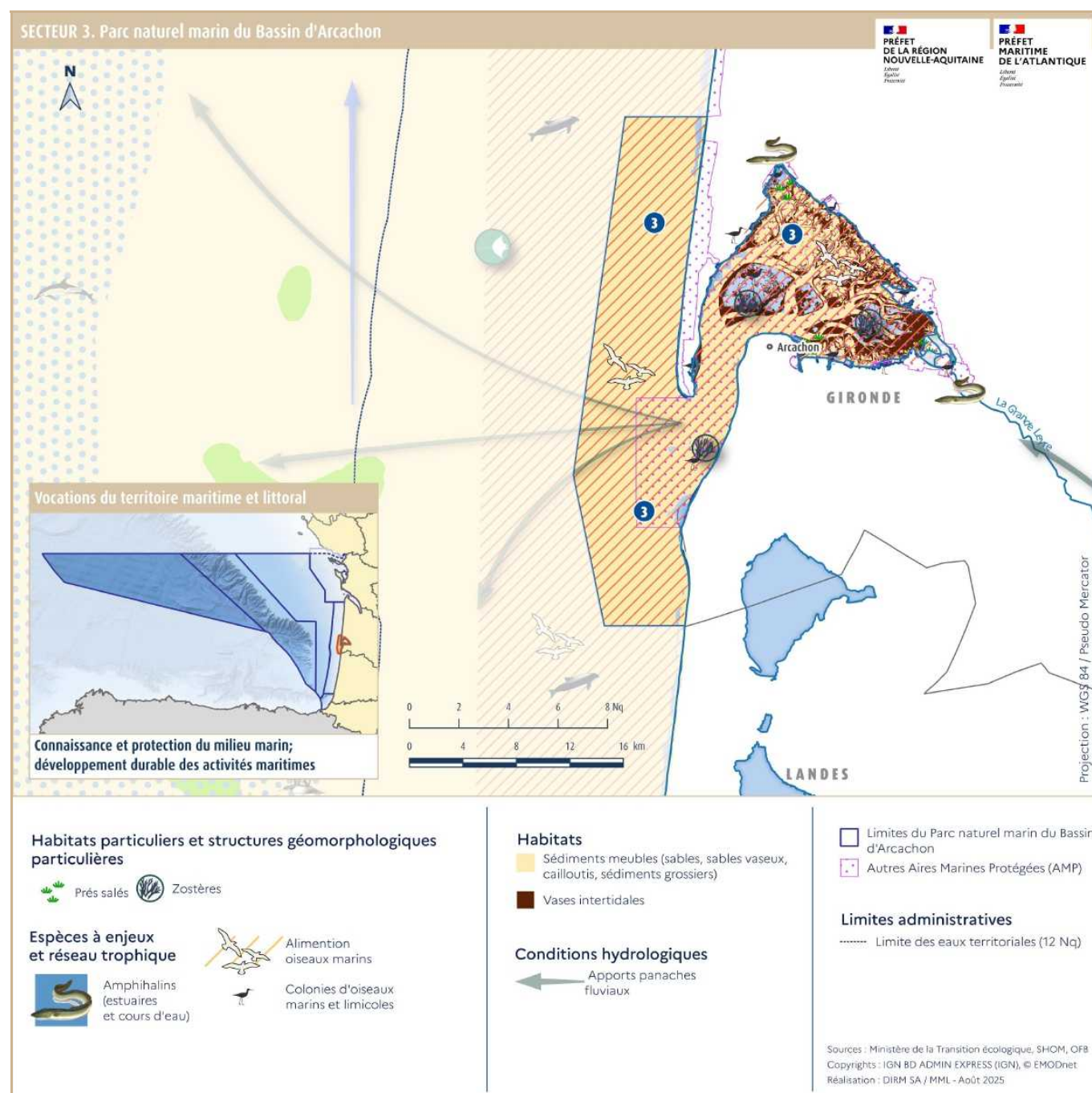
Cartographie | Les enjeux socio-économiques



■ Les spécificités écologiques identifiées

Le Bassin d’Arcachon constitue une enclave au sein de la côte sableuse rectiligne de l’Aquitaine. Cette dépression géomorphologique et les conditions hydrodynamiques particulières de la zone favorisent l’émergence d’habitats particuliers. Les températures hivernales douces sont essentielles au fonctionnement des nurseries. Le Bassin abrite les plus grands herbiers de zostères naines de France et 10 % des estrans sablo-vaseux métropolitains. Les apports d’eau douce, principalement via le delta de l’Eyre (80 % des apports) influencent l’équilibre écologique du site et sont parfois à l’origine de blooms phytoplanctoniques. La diversité des habitats, notamment les estrans sédimentaires et les herbiers, abrite une riche faune benthique (annélides, bivalves, crustacés). Ce réseau trophique exceptionnel et la situation géographique du Bassin en font un refuge pour les oiseaux migrateurs, notamment la bernache sombre et les limicoles comme le bécasseau variable. Avec la hausse des températures, le Bassin attire une grande diversité de poissons, de céphalopodes et d’amphihalins (anguille). Il est aujourd’hui un site d’hivernage pour le marsouin commun.

Cartographie | Les enjeux environnementaux



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières	Upwellings côtiers à l'ouvert				
	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Bassin d'Arcachon				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques	Herbiers de zostère naine				
		Herbiers de zostère marine, hermelles				
		Prés salés atlantiques				
	Habitats sédimentaires	Sédiments intertidaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères	Raie brunette, seiche, chinchard				
	Nourriceries	Rouget barbet, anguille, grisset, barbue, sprat, raie brunette, sars, seiche, chinchard commun, maquereau, bar, sole, dorade royale				
	Invertébrés benthiques	Palourdes				
	Amphihalins	Anguille				
		Lamproies				
	Élasmobranches	Raie pastenague et raie mêlée, autres élasmobranches				
Zones fonctionnelles avifaune	Nidification de limicoles et zones d'alimentations	Huitrier pie				
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	Sterne caugek				
		Goéland leucopnée				
	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau	Bernache à ventre sombre, bécasseau variable, grand gravelot, spatule blanche, canard souchet, barge à queue noire				
Mammifères marins	Zone de densité maximale de marsouin commun	Marsouin commun				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Autres cétacés	Groupe de grands dauphins historiquement présent	Non caractérisée à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale.
Aquaculture	Secteur en monoculture (risques zoonosantaires) soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population), à la qualité sanitaire, et aux effets du réchauffement climatique.
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et la mise en place de bonnes pratiques est un enjeu fort (mesures de régulation, contrôles réglementaires)
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource. Conflits d'usage (conchyliculture, plaisance, pêche loisir).
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Prise en compte des risques liés à l'introduction et à l'expansion d'ENI. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population), et à la qualité sanitaire des eaux de baignade.
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation estivale, hétérogène dans l'espace et dans le temps.
Transports maritimes et ports	Forte activité de transport de passagers.

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires » du secteur 3.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet en préalable d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 3 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par le plan de gestion du parc naturel marin et la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion du parc naturel marin 2017-2032
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine et Zones de vocation aquacole (en cours d'élaboration d'ici le 3e cycle du DSF)
- SCoT Bassin d'Arcachon et du Val de L'Eyre
- Plan de gestion des réserves naturelles
 - Banc d'Arguin
 - Prés salés d'Arès et Lège Cap-Ferret

■ Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2022-2027

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion des risques inondation 2022-2027
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Stratégie régionale de gestion de la bande côtière et sa déclinaison en stratégies locales de gestion de la bande côtière
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « lacs médocains », « L'Eyre », et « étangs littoraux Born et Buch »



Cabanes tchanquées sur l'île aux Oiseaux
© Laurent Mignaux / Terra

4

Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et gouf de Capbreton



Vocation :

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques) et en tenant compte d'activités émergentes potentielles (énergies marines renouvelables / houlomoteur)

1. Présentation du territoire

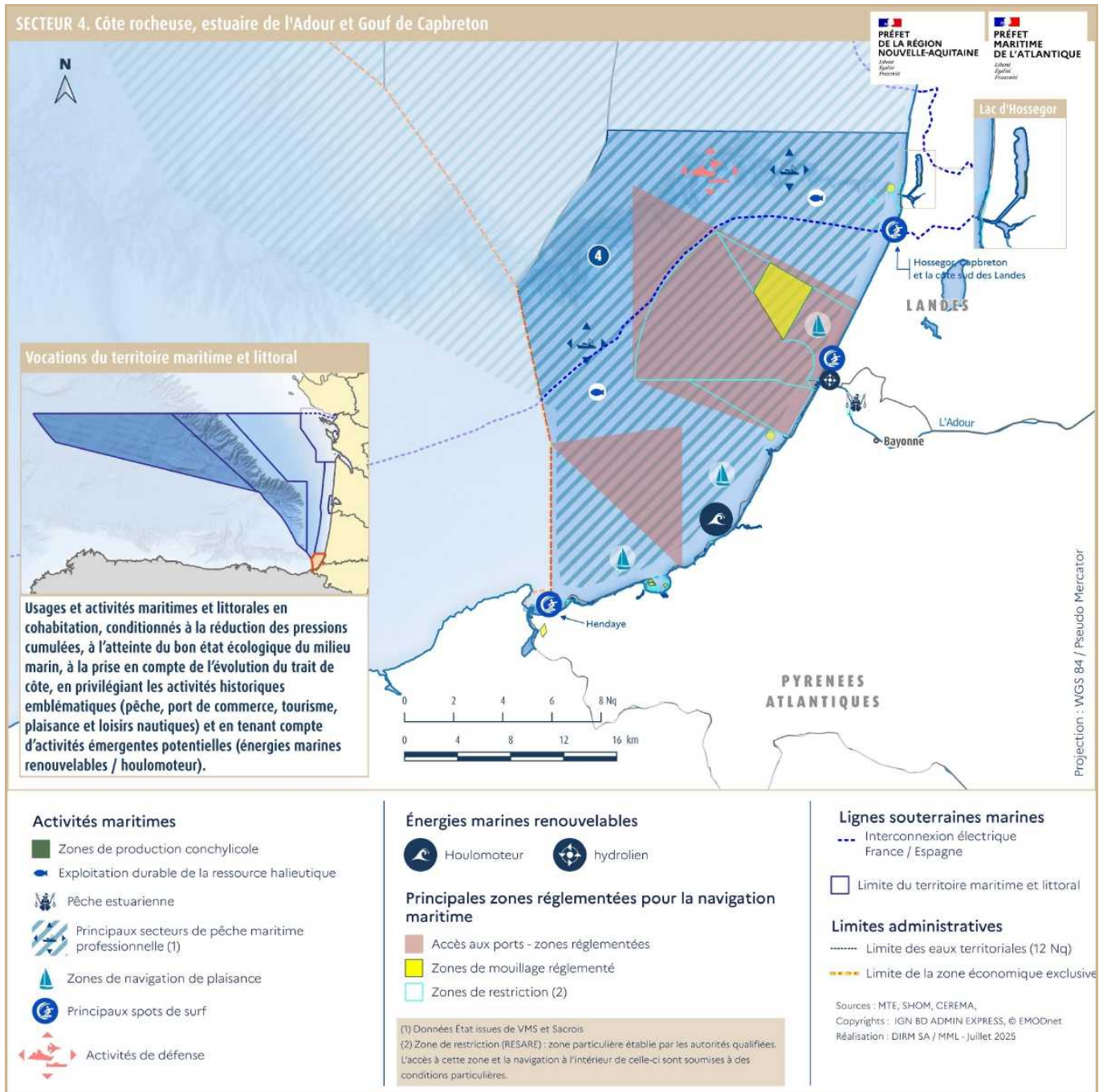


■ Les activités en présence

La côte basque se distingue par une intense activité de pêche côtière et une filière nautique et de glisse très dynamique (hot spot de l'activité surf en France). La présence du port commercial de Bayonne et des ports de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Anglet/Bayonne génère un trafic maritime significatif. Des activités de pêche sont présentes dans l'estuaire de l'Adour. Un bassin de plaisance important s'étend sur toute la zone basque franco-espagnole.

Le secteur connaît une forte pression démographique, accentuée en été par la forte fréquentation touristique.

De plus, un projet de ferme houlomotrice expérimentale est en développement au large des côtes.



■ Les spécificités écologiques identifiées

La côte basque, influencée par les panaches de l'Adour, de la Nivelle et de la Bidassoa, se distingue par sa productivité planctonique, ses récifs intertidaux et subtidaux, ainsi que ses nombreuses grottes sous-marines. Isolés et exposés à la houle, les récifs basques abritent une faune et une flore algale uniques. Les côtes basque et sud-landaise jouent un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial comme le bar, le merlu, la sole, la dorade royale et l'anchois. C'est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins (dont le puffin des Baléares) et les mammifères marins. De plus, les poissons amphihalins tels que le saumon, l'anguille ou les aloses s'y concentrent.

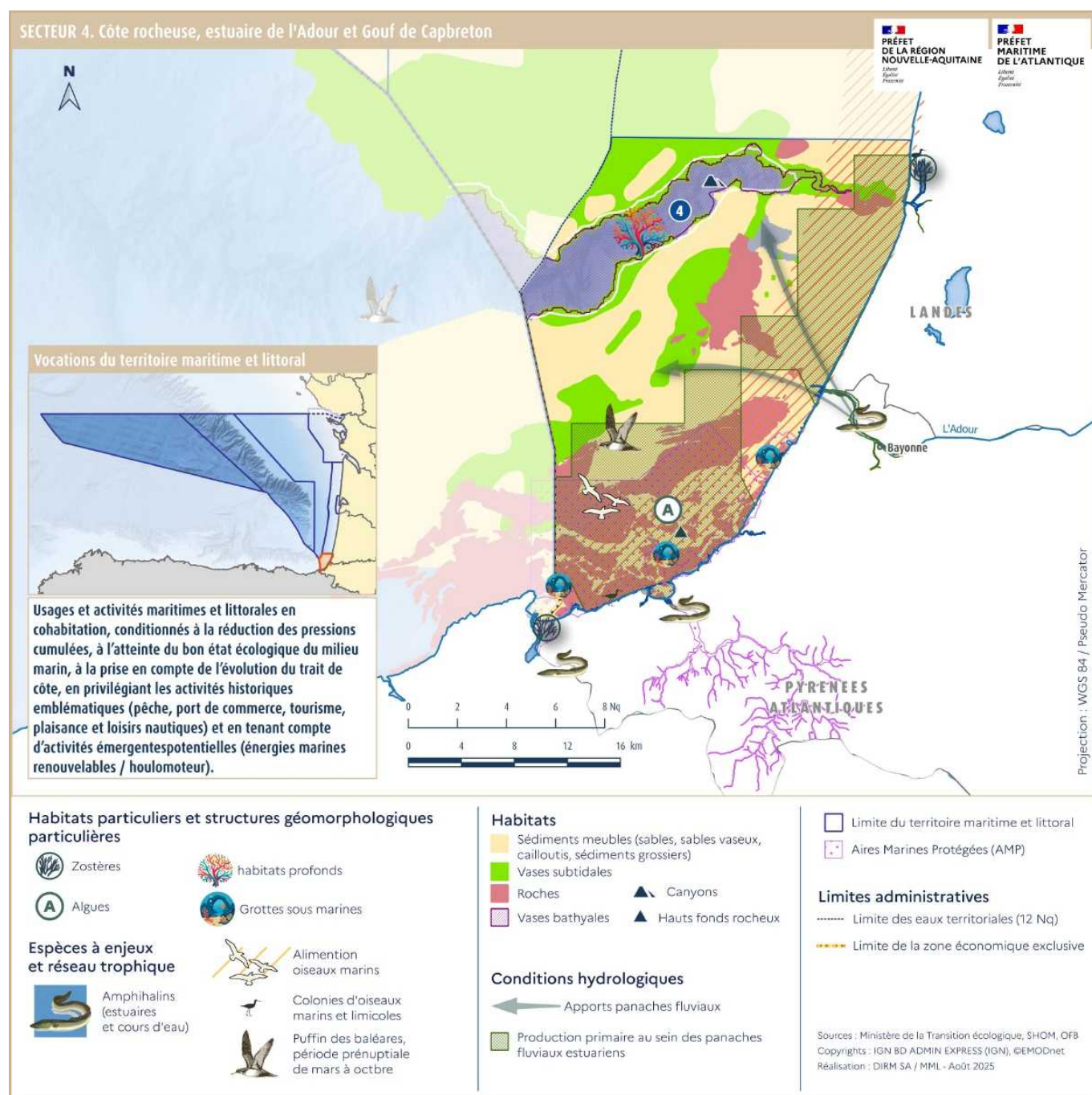
Au-delà du plateau, la pente continentale, majoritairement recouverte de sédiments et traversée par des canyons sous-marins rocheux, s'étend jusqu'à la plaine abyssale recouverte de sédiments fins. Les canyons canalisent les flux de particules et de matière organique du plateau continental vers la plaine abyssale et constituent des centres de dépôts sédimentaires et des puits de carbone.

Une grande diversité d'unités écologiques (antipathaires, pennatules, scléractinaires, gorgones, éponges) est présente le long du centre et du sud du talus.

À l'extrémité sud, le Gouf de Capbreton constitue une particularité mondiale de par sa proximité à la côte.

Les échanges hydrologiques et sédimentaires avec la côte y sont importants, favorisant le développement d'une faune unique. La topographie particulière des canyons interagit avec les courants dominants, qu'ils soient liés au vent ou aux marées, pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling¹.

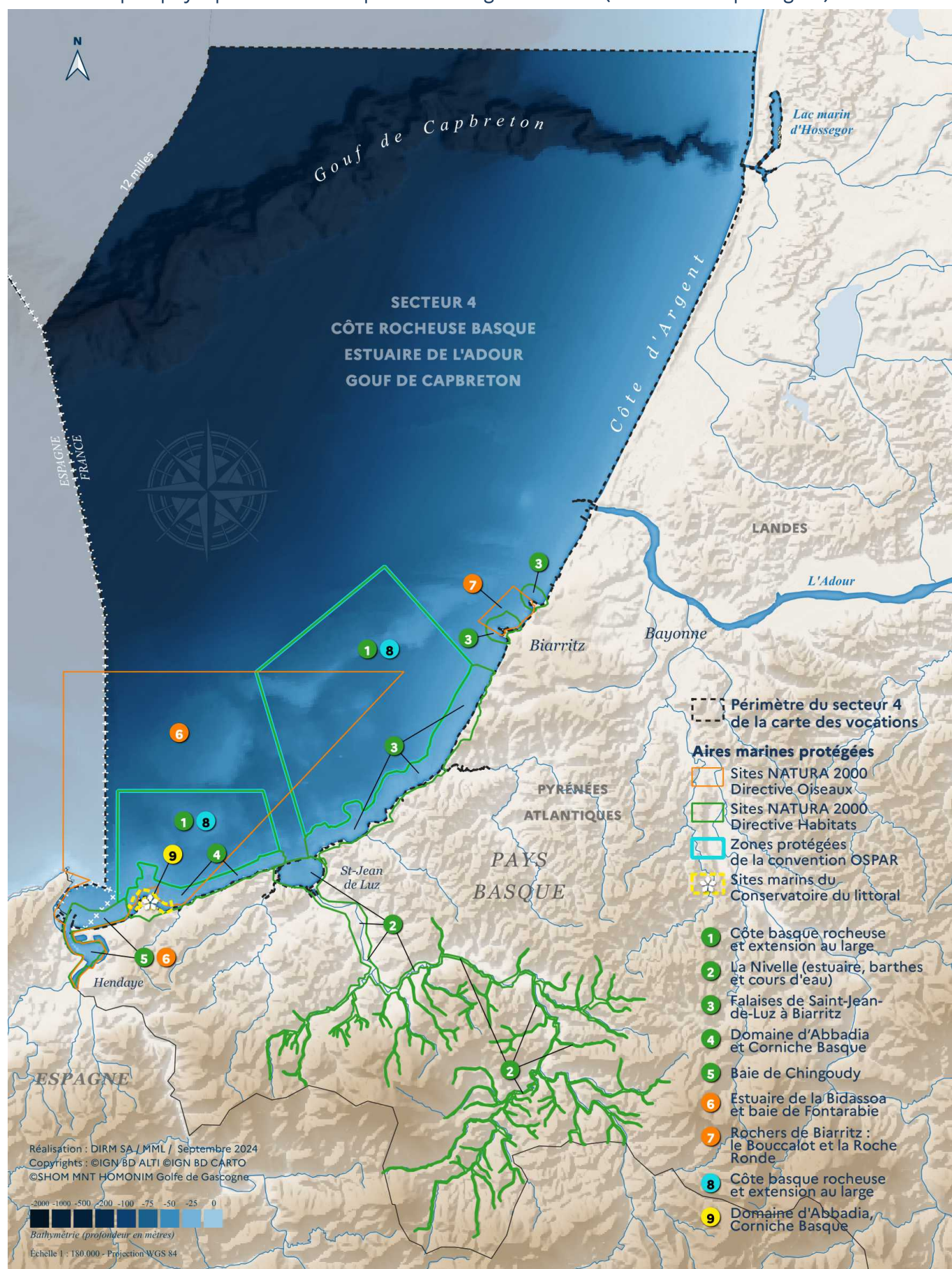
Cartographie | Les enjeux environnementaux



¹ Le phénomène d'upwelling correspond à une remontée en surface des eaux profondes. Le phénomène de downwelling correspond au phénomène inverse.

Cartographie | Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et gouf de Capbreton

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Panache de l'Adour				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières	Canyon / Gouf de Capbreton				
		Fonds rocheux basques				
	Habitats rocheux	Grottes				
		Récifs infralittoraux, récifs médiolittoraux				
	Habitats biogéniques	Herbiers de zostère naine, herminette (<i>S. alveolata</i>)				
	Habitats profonds	Antipathaires, gorgones, éponges				
Zones fonctionnelles halieutiques	Fraternités	Merlu, maquereau, sardine et anchois dorade royale, griset, sole				
	Nourrices	Sprat, chinchard commun, maquereau bar, sole, maigre, merlu, sardine, anchois				
	Amphihalins	Alose feinte, anguille, grande alose, saumon				
		Lamproie				
	Elasmobranches	Requin taupe commun, squalo bouclé (historiquement importants)				
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale	Densité toutes espèces				
		Puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Enjeu transversal	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100m de profondeur	Non caractérisé à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale.
Défense	Poursuite des activités du site d'essais de lancement de missiles.
Travaux maritimes	Développement ligne électrique entre France et Espagne (RTE).
Production d'électricité	Zone de développement potentiel du houlomoteur.
Industries	Leadership sur le surf.
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et la mise en place de bonnes pratiques est un enjeu fort (mesures de régulation, contrôles réglementaires).
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource et impactée par les effets du changement climatique.
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade).
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation touristique. Développement de l'écomobilité. Depuis 2020, présence récurrente en période estivale d'une microalgue toxique (<i>Ostreopsis ovata</i>) pour l'humain pouvant avoir des impacts socio-économiques sur ces secteurs d'activités (fermeture des plages, interdiction pêche de loisir...).
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement du port de Bayonne.

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires » du secteur 4.
- Lancement d'une réflexion autour d'une démarche de création d'aires marines protégées (AMP).

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 4 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine et Zones de vocation aquacole (en cours d'élaboration d'ici le 3e cycle du DSF)
- Schémas de cohérence territoriale :
 - SCoT Maremne Adour Côte Sud (approuvé)
 - SCoT du Pays Basque et du Seignanx (approuvé)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :

- DOCOB des 4 sites Mer et littoral de la côte basque
- DOCOB des deux sites Natura 2000 « Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie » et « Baie de Chingoudy »
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne 2022-2027

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion des risques inondation 2022-2027
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGEs) « Adour aval » et « Côtiers basques »

5

Plateau continental du Golfe de Gascogne



Vocation :

Priorité aux pêches professionnelles durables et au développement de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables (éolien en mer) en cohabitation notamment avec le transport maritime et l'extraction de granulats marins et prenant en compte les secteurs à forts enjeux écologiques

1. Présentation du territoire



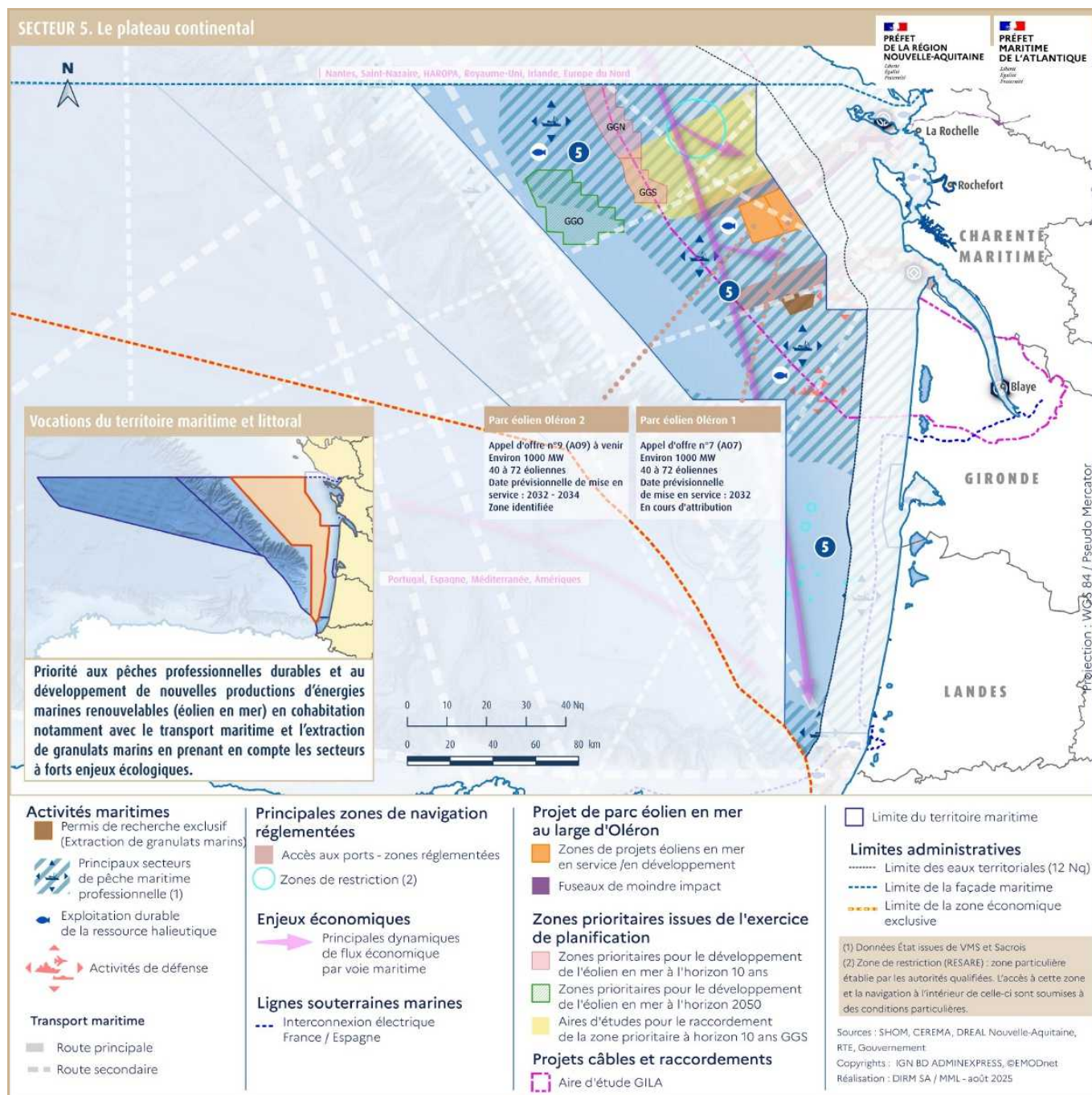
■ Les activités en présence

Les activités sur le plateau continental sont aujourd'hui limitées principalement à la navigation de commerce ainsi qu'à la pêche professionnelle.

Une partie du secteur est concernée par l'activité du site d'essais des Landes où les activités autres que celles de défense sont strictement réglementées.

L'État a validé l'implantation de deux parcs éoliens en mer au large de l'Île d'Oléron, dont la mise en service est prévue entre 2032 et 2034. En complément, des zones prioritaires de développement de l'éolien en mer aux horizons 2035 et 2050 ont également été définies pour répondre aux objectifs de déploiement de cette énergie marine renouvelable

Cartographie | Les enjeux socio-économiques



■ Les spécificités écologiques identifiées

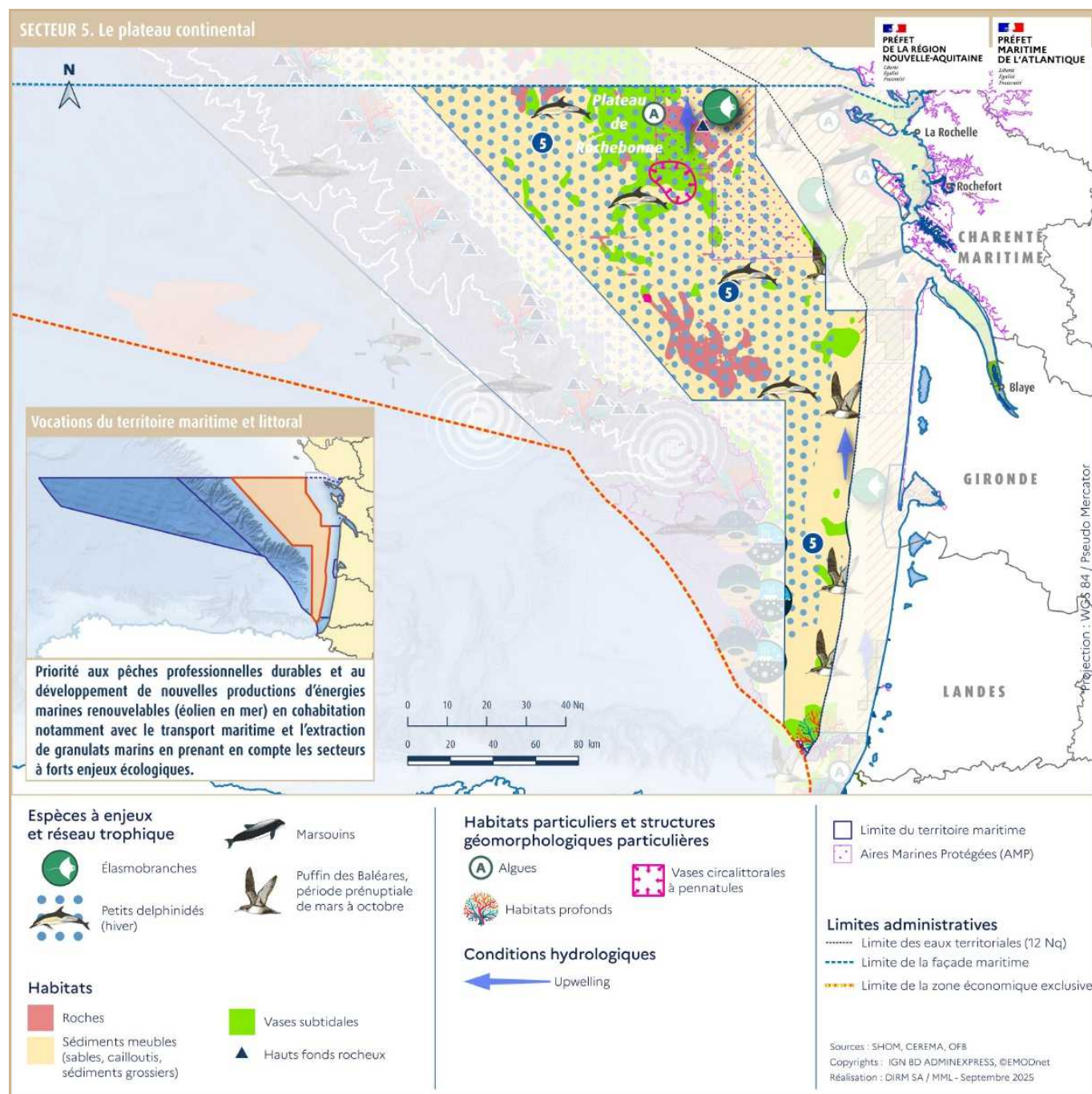
Le plateau continental du Golfe de Gascogne est principalement composé de zones sableuses entrecoupées de veines vaseuses profondes, avec de larges plateaux rocheux au centre. Cette zone de transition biogéographique crée un gradient dans les communautés benthiques et pélagiques, et constitue un indicateur clef des effets du changement climatique sur le réseau trophique et les conditions hydrographiques.

Les habitats sablo-vaseux offrent des zones de nurseries et de frayères pour plusieurs d'espèces dont le merlu, le maquereau, la sardine, l'anchois et la langoustine. Une biodiversité importante est observée dans le Golfe de Gascogne car celui-ci constitue la limite sud de l'aire de répartition de nombreuses espèces nordiques et la limite nord d'un grand nombre d'espèces méridionales.

Au Sud, les plateaux armoricain et aquitain, à la limite du talus, abritent des structures rocheuses carbonatées formées par les émissions de méthane froid, un habitat unique en France dont les fonctionnalités sont encore largement méconnues.

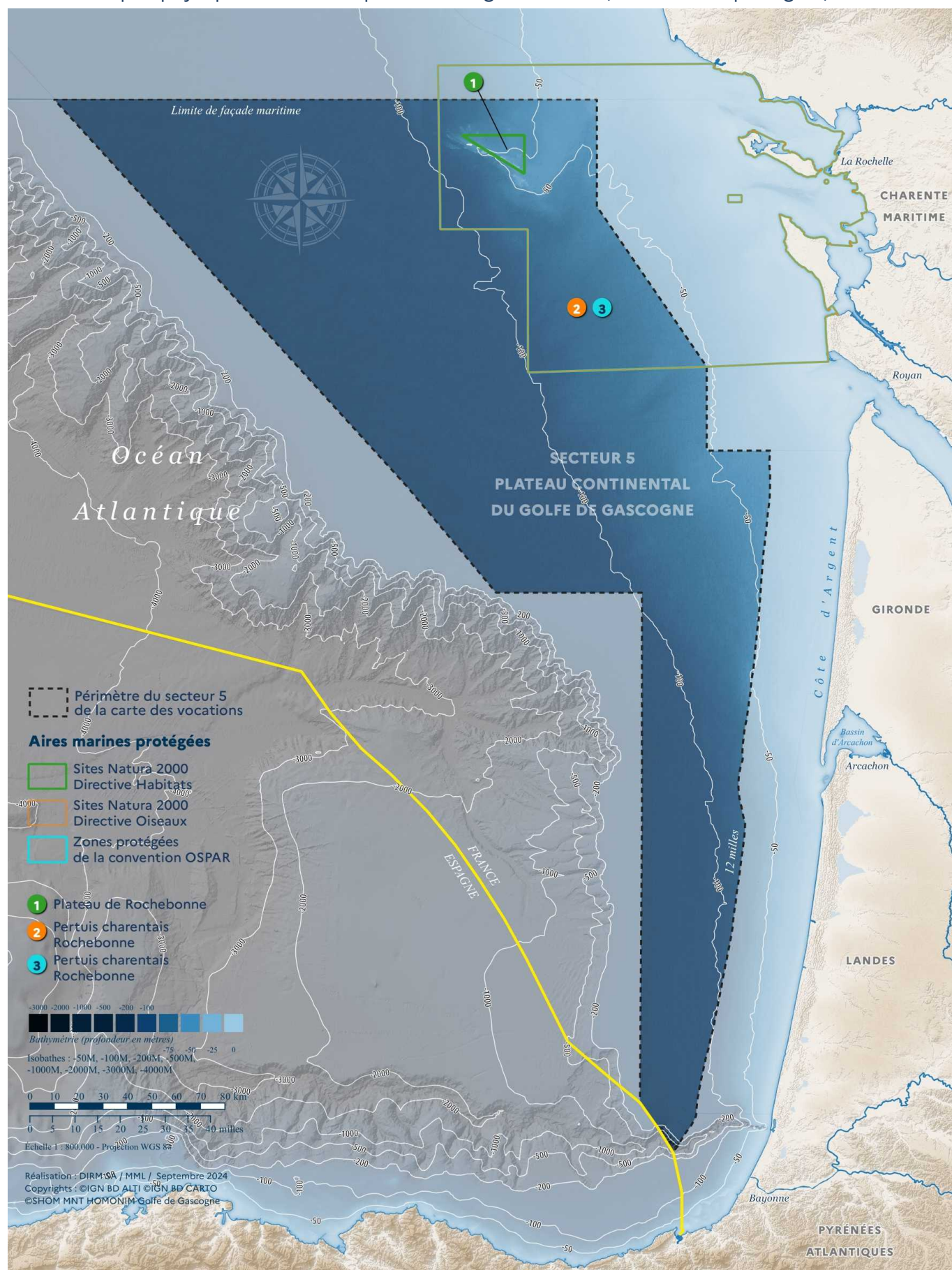
Dans la partie Nord, le plateau de Rochebonne constitue une zone remarquable par la qualité du milieu marin et sa forte productivité biologique. Le secteur est une zone de frayère (seiche, maigre, sardine...), de nourricerie (bar, sole...) et de transit (poissons amphihalins notamment) importante. C'est par conséquent une zone d'alimentation des prédateurs supérieurs (marsouins et delphinidés).

Cartographie | Les enjeux environnementaux



Cartographie | Plateau continental du Golfe de Gascogne

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrage	Espèces fourrage				
	Structures hydrologiques particulières	Bourrelet froid (upwelling et courants cycloniques associés)				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières	Plateau de Rochebonne				
		Structures formées par les émissions de gaz				
	Habitats biogéniques	Vases circalittorales à pennatules				
		Laminaires				
	Habitats rocheux	Récifs circalittoraux				
	Habitats sédimentaires	Sables moyens subtidiaux, sédiments hétérogènes subtidiaux, vase subtidale				
		Sédiments grossiers subtidiaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères	Chinchard, merlu, anchois, sole, merlan, sardine, bar				
	Nourriceries	Sprat, chinchard commun, maquereau, merlu, sardine, anchois				
	Elasmobranches	Squale bouclé (historiquement important)				
	Amphihalins	Grande alose				
		Alose feinte				
	Invertébrés benthiques	Langoustine				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale					
	Autres cétacés	Enjeu transversal delphinidés et marsouins entre les 50 et 100 mètres de profondeur	Non caractérisé à ce stade			
	Habitats biogéniques	Hermelles (<i>S. alveolata</i>)	Non caractérisé à ce stade			
	Elasmobranches	Grand pocheteau gris	Non caractérisé à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices

n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Défense	Poursuite des activités du site d'essais de lancement de missiles.
Aquaculture	Conflits d'usages avec les plaisanciers sur le développement de l'aquaculture off-shore.
Production d'électricité	Développement des EMR au nord de la zone (éolien en mer).
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource. Profession soumise aux contraintes liées au développement des EMR.
Transports maritimes	Évolutions liées au développement des EMR.

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires » du secteur 5.
- Prise en compte de l'évaluation environnementale menée dans le cadre des appels d'offre (éolien en mer).
- Utilisation des données issues des dernières études (MIGRATLINE...).

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 5 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.
- Mise en place d'une gouvernance adaptée pour la planification des zones de protection forte (ZPF).

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :

- DOCOB « Mers celtiques – Talus du Golfe de Gascogne »

6

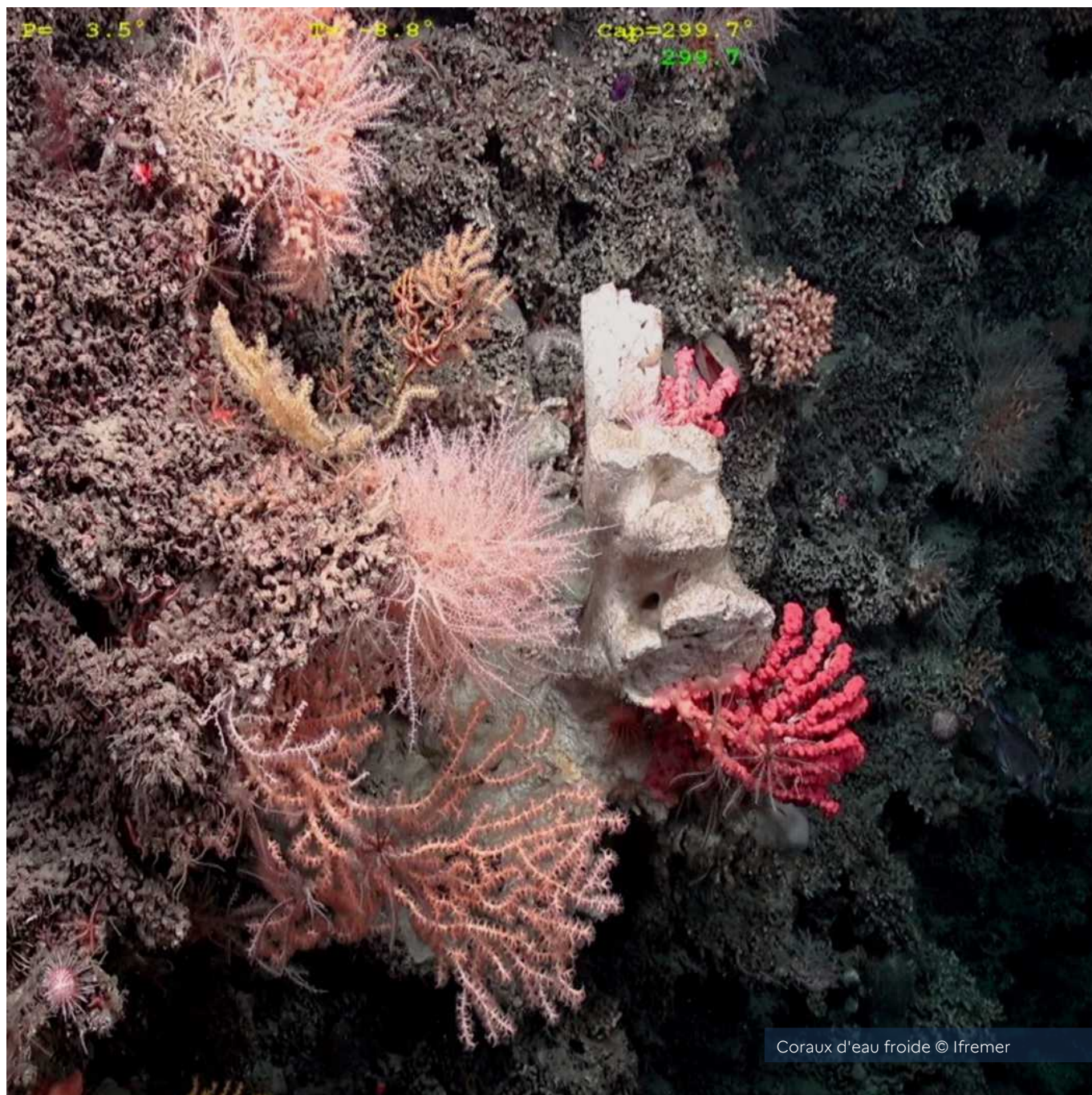
Talus continental du Golfe de Gascogne



Vocation :

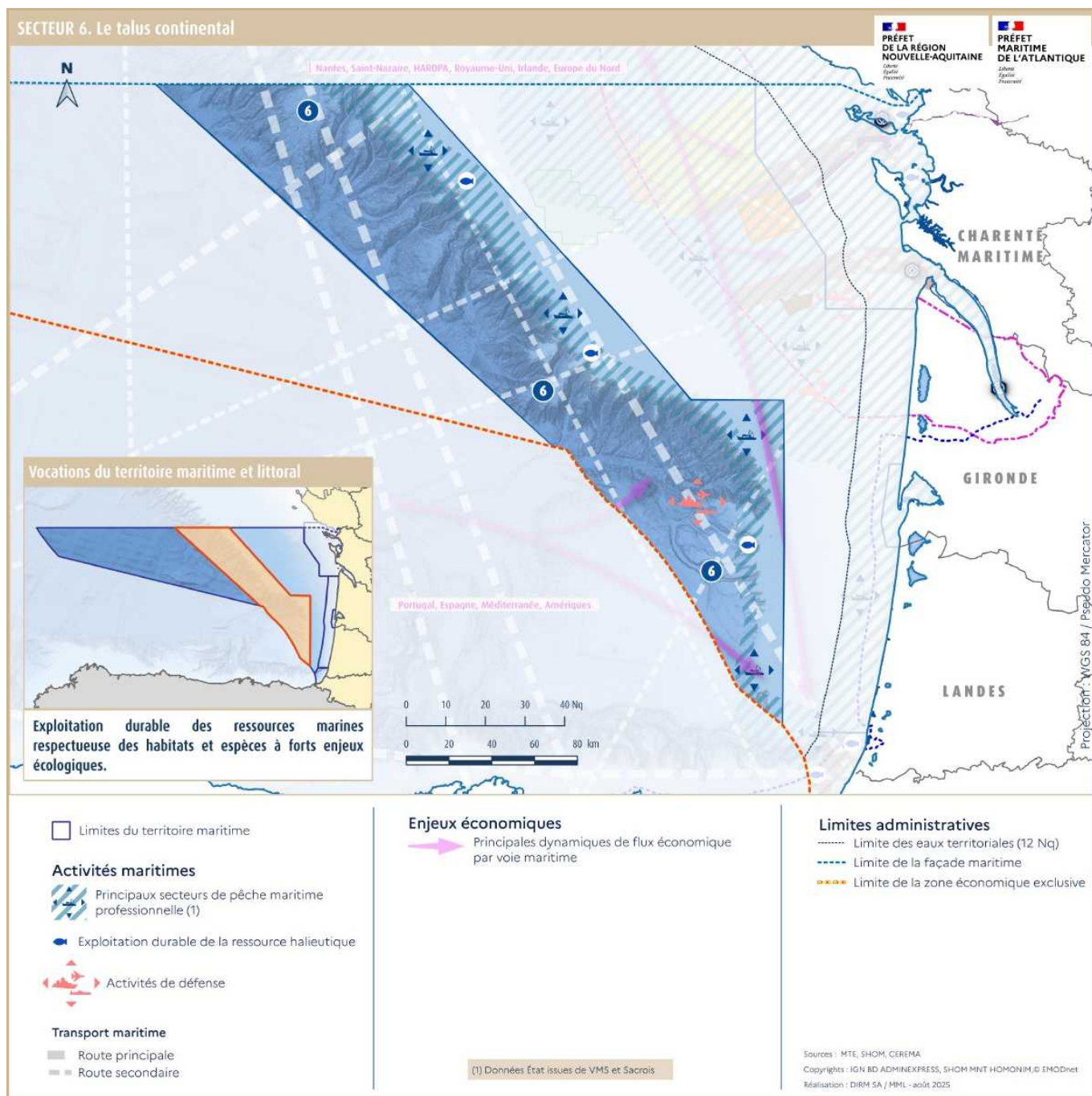
*Exploitation durable des ressources marines respectueuse
des habitats et espèces à forts enjeux écologiques*

1. Présentation du territoire



■ Les activités en présence

Les activités présentes sur ce secteur concernent la pêche au large, la navigation et la défense. Le secteur est principalement exploité par des navires de pêche espagnols.



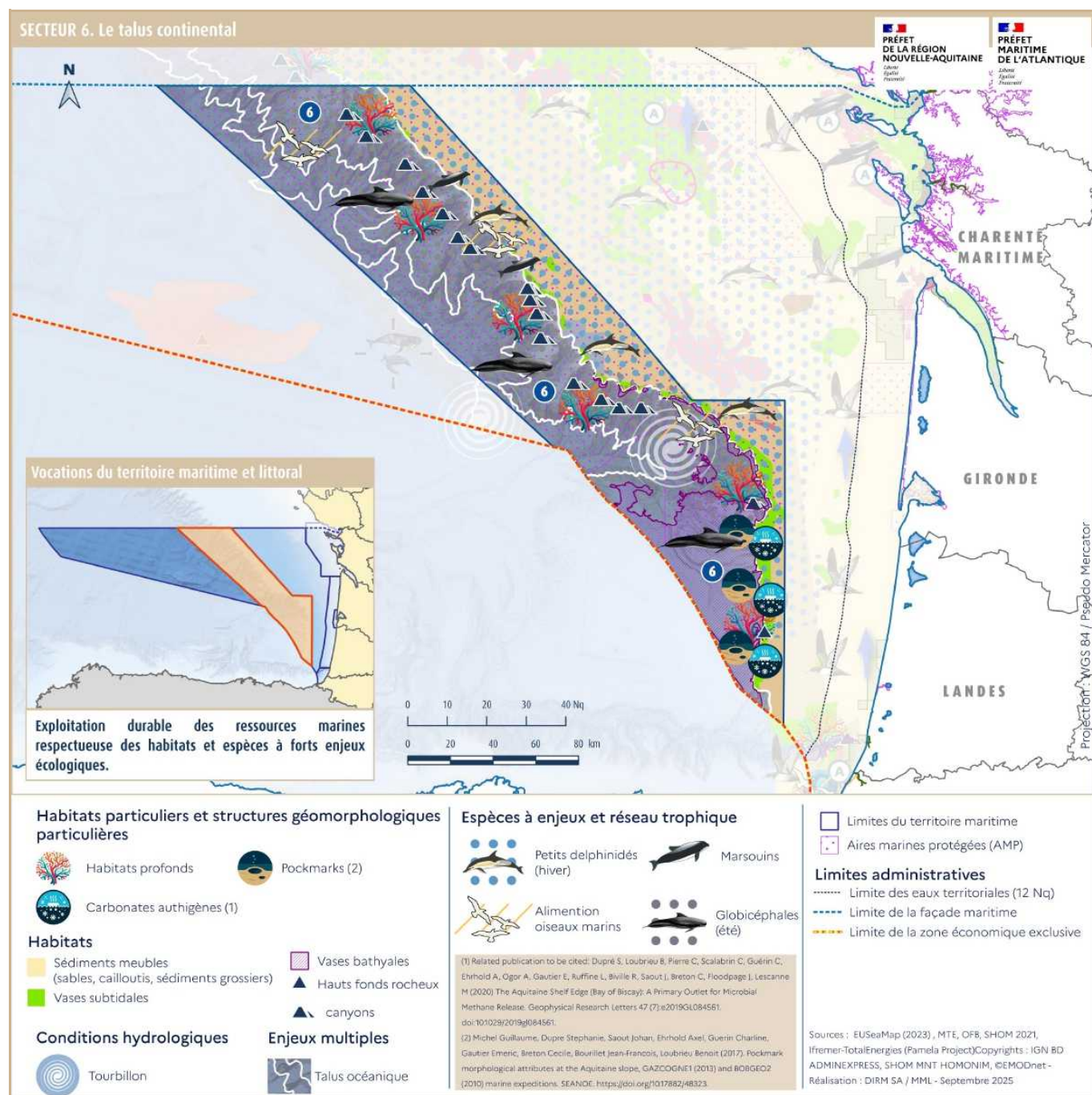
■ Les spécificités écologiques identifiées

Les conditions géologiques, géochimiques et physiques des fonds marins et de la colonne d'eau créent des habitats variés qui abritent des communautés biologiques spécifiques. Au-delà du plateau, la pente continentale, recouverte principalement de sédiments et marquée par des canyons sous-marins rocheux, s'étend jusqu'à la plaine abyssale, également recouverte de sédiments fins. Les zones contenant des carbonates authigènes, qui résultent de la présence d'émissions de méthane, créent des écosystèmes particuliers. Une diversité d'unités écologiques (antipathaires¹, pennatules, scléractinaires, gorgones, éponges) a été observée tout le long du centre et du Sud du talus, avec une richesse variant selon les canyons.

¹ Cnidaire hexacoralliaire colonial des grands fonds marins

La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges, qu'ils soient dus au vent ou aux marées, créant des phénomènes d'upwelling ou de downwelling².

Cartographie | Les enjeux environnementaux



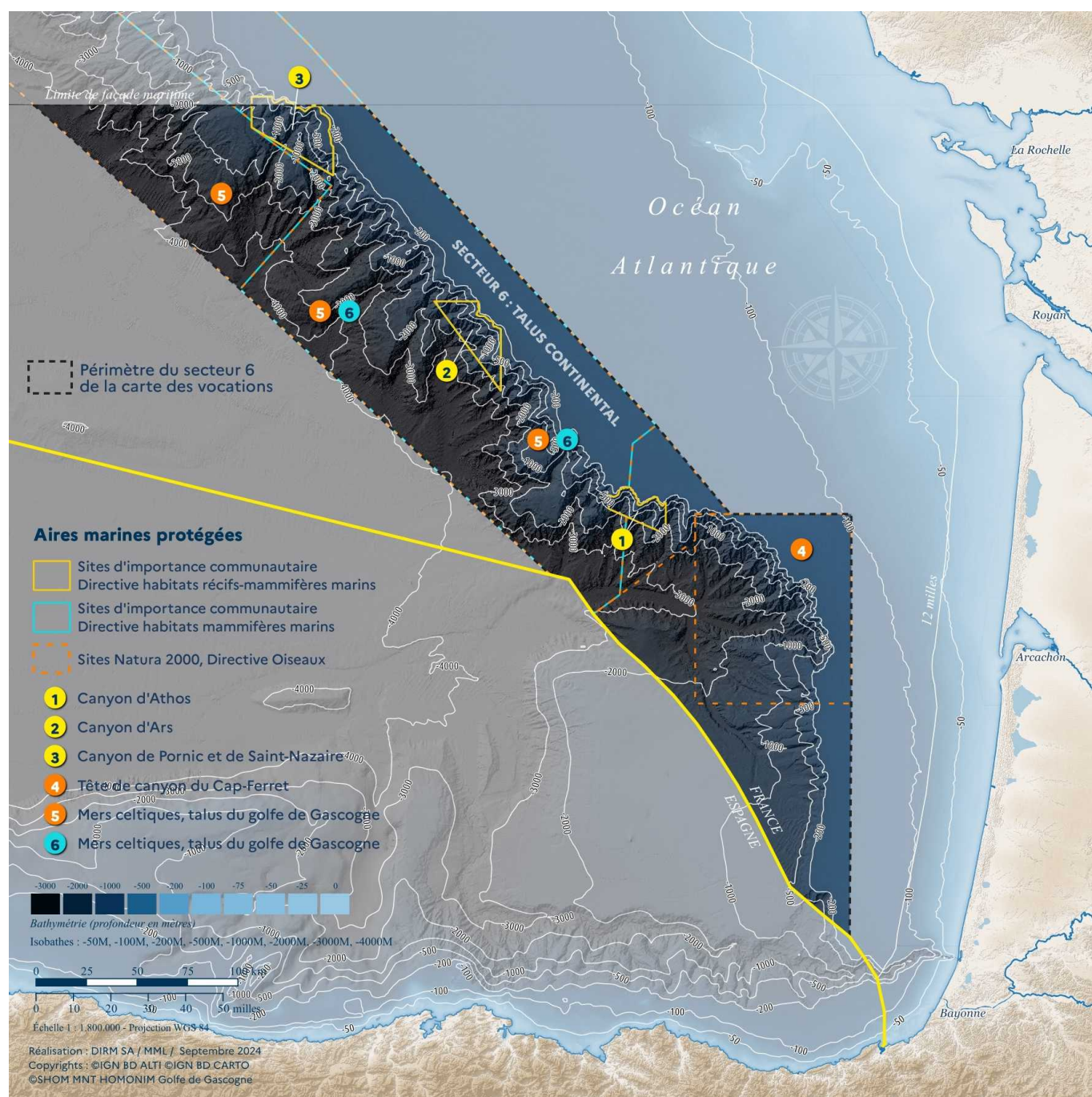
Les habitats profonds du talus continental offrent une zone fonctionnelle importante pour les mammifères marins, les oiseaux et les grands pélagiques. En effet, la topographie accidentée des canyons offre un refuge pour certaines espèces de poissons dont des élamobranques (requin taupe, squalé bouclé). La concentration de matière organique crée des zones de nurserie privilégiées pour la sardine et l'anchois.

² Le phénomène d'upwelling correspond à une remontée en surface des eaux profondes. Le phénomène de downwelling correspond au phénomène inverse

Cette richesse écologique attire des oiseaux marins du large (océanite tempête), des mammifères marins (globicéphale), ainsi que le grand dauphin et les grands plongeurs plus au sud.

Cartographie | Talus continental du Golfe de Gascogne

Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires (aires marines protégées)



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières	Front de talus, importantes biomasses et diversité planctoniques associées, tourbillons				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières	Talus et canyons à forte biodiversité, haut plateau landais : vase bathyale et structures formées par les émissions de gaz (pockmark), Canyon/Gouf de Capbreton				
	Habitats profonds	Antipathaires, gorgones, éponges (centre et sud du talus) et autres scléactiniaires solitaires et coloniaux (canyons du centre), vases bathyales à pennatules (canyon du secteur sud)				
		Scléactiniaires solitaires et coloniaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères	Merlu, maquereau, chinchard, sardine, anchois				
	Nourriceries	Sprat, chinchard commun, maquereau				
	Elasmobranches	Requin taupe commun, squalé bouclé (historiquement important)				
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale	Densité toutes espèces				
Enjeux transversaux	Mammifères marins	Majorité des espèces de cétacés (diversité maximale), delphinidés, globicéphale, grands plongeurs, grand dauphin				
		Dauphin commun				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrage	Espèces fourrage (micronecton)	Non caractérisé à ce stade			
	Habitats profonds	Récifs de coraux blancs, jardins de coraux de substrats meubles, vases bathyales à pennatules, jardins de coraux de substrats meubles	Non caractérisé à ce stade			

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Défense	Poursuite des activités du site d'essais de lancement de missiles.
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource et aux restrictions d'accès à l'espace maritime.

5. Prescriptions ou recommandations

Nécessité de disposer d'une connaissance approfondie du secteur en termes de ressources exploitables et d'enjeux environnementaux notamment du fonctionnement écosystémique.

Les connaissances acquises devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs y compris ceux de la recherche.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « Caractéristiques physiques et zones de protection réglementaires » du secteur 6.
- Utilisation des données issues des dernières études (MIGRATLINE...).

■ Conditions de déroulement des activités :

- Respect des planifications maritimes existantes liées aux activités humaines ;
- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 6 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale et le cas échéant avec les autres activités ou infrastructures (câbles notamment), devra être démontrée par le porteur de projet.
- Mise en place d'une gouvernance adaptée pour la planification des zones de protection forte (ZPF).

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec les objectifs environnementaux du DSF :

- DOCOB « Mers celtiques - talus du Golfe de Gascogne »

7

Plaine abyssale du Golfe de Gascogne



Vocation :

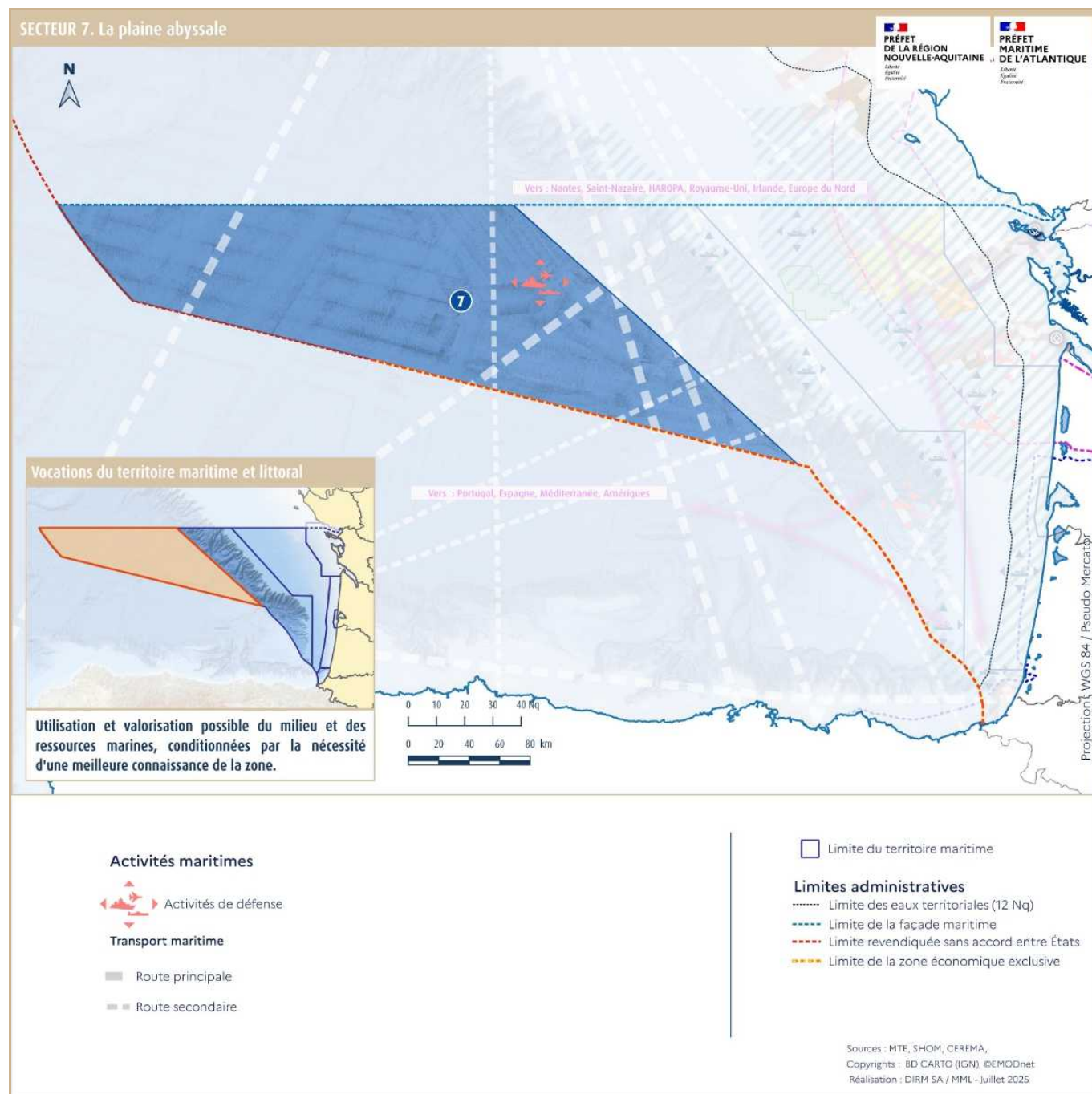
Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone

1. Présentation du territoire

■ Les activités en présence

Ce secteur se caractérise par la présence de grands flux de transports maritimes et d'activités de défense.

Cartographie | Les enjeux socio-économiques



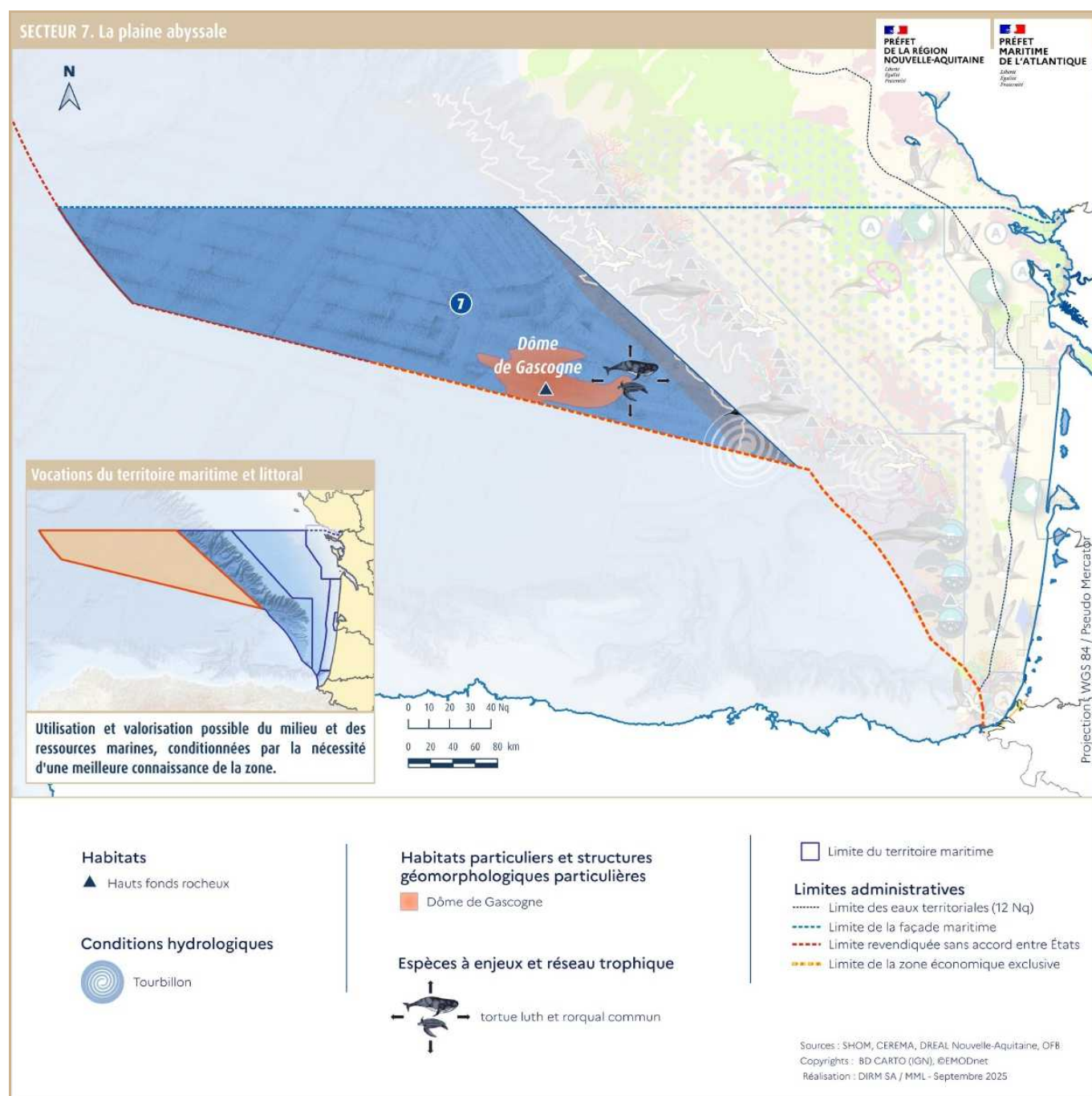
■ Les spécificités écologiques identifiées

Les connaissances sur le compartiment benthique sont limitées. La plaine abyssale est principalement composée de sédiments fins (vases et sables), et les écosystèmes associés sont mal connus. Les espèces de fond présentes ont des cycles biologiques très lents, les rendant sensibles aux variations de pressions. Au Sud de la plaine abyssale, le dôme de Gascogne est un mont sous-

marin situé à plus ou moins 4000 mètres de profondeur, soit près de 500 mètres de moins que les zones environnantes. Il constitue une structure géomorphologique patrimoniale particulière.

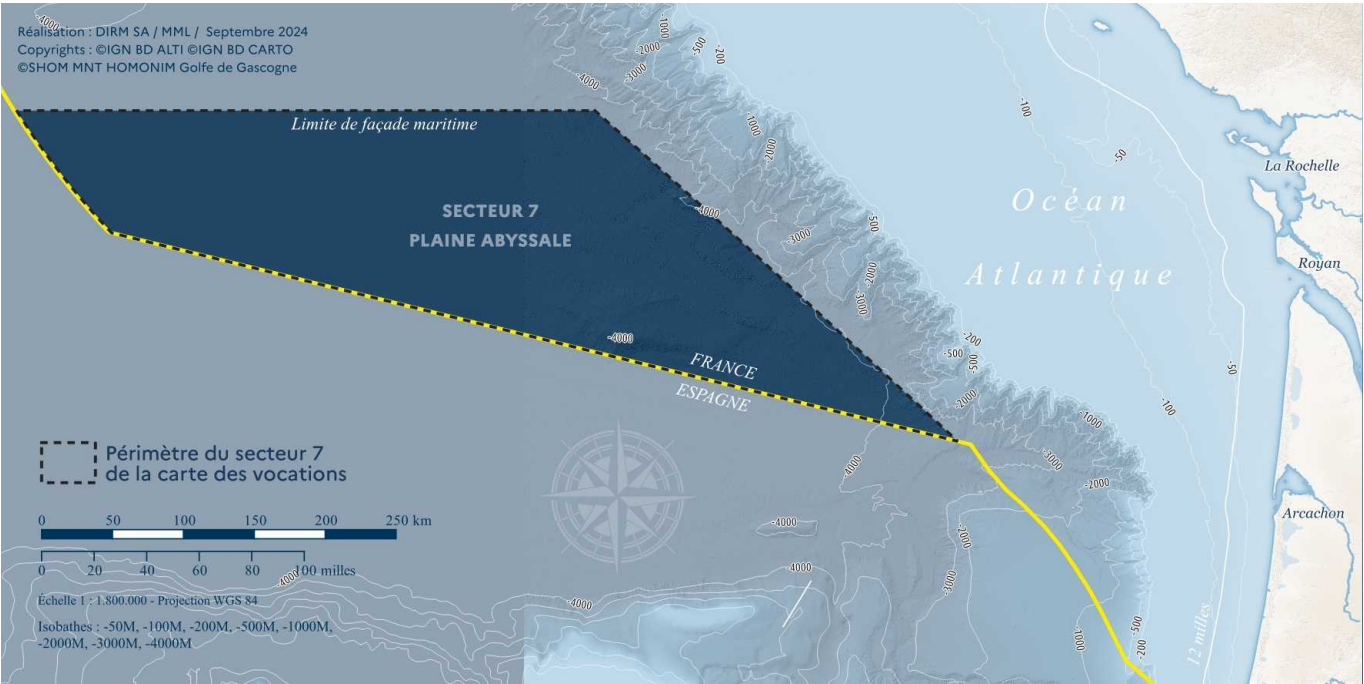
En zone océanique, les habitats pélagiques de surface sont relativement pauvres en éléments nutritifs par rapport aux autres secteurs, tandis que la couche profonde, riche en zooplancton et en krill (appelée « couche profonde de dispersion »), est une zone d'alimentation privilégiée pour rorqual commun, qui y atteint la plus haute densité d'Europe. Les grands cétacés plongeurs la fréquentent également (cachalot, baleine à bec, globicéphale et dauphin de Risso) ainsi que les petits delphinidés en surface (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, grand dauphin), les oiseaux pélagiques (notamment les grandes espèces de puffins) et la tortue luth en été.

Cartographie | Les enjeux environnementaux



Cartographie | Plaine abyssale

Caractéristiques physiques



2. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques	Enjeux écologiques		Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières	Couche profonde de dispersion, importantes biomasses zooplanctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières	Dôme de Gascogne				
	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrage	Espèces fourrage (krill)				
Enjeux transversaux	Autres cétacés	Rorqual commun (densité maximale européenne)				
		Delphinidés (été), majorité des espèces de cétacés (densité faible)				
	Tortues marines	Zone de concentration de tortue luth (été)				

3. Interactions entre activités et le milieu marin

Sur la base de la bibliographie existante et des dires d'experts, le document socle présente les interactions non exhaustives entre les activités maritimes, les habitats et les espèces aux paragraphes 1.6.2.1. et 1.6.2.2 de la Stratégie de façade maritime. Cette matrice donne un aperçu global et synthétique de l'existence de pressions et d'impacts potentiels induits par les secteurs d'activité sur le milieu marin, au regard des descripteurs du Bon état écologique (BEE). Ces matrices n'ont pas vocation à illustrer de manière complète et détaillée l'ensemble des pressions et impacts s'exerçant sur le milieu marin et implique des précautions de lecture.

4. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Pressions
Défense	Poursuite des activités du site d'essais de lancement de missiles.

5. Prescriptions ou recommandations

Nécessité de disposer d'une connaissance approfondie du secteur en matière de ressources exploitables et d'enjeux environnementaux notamment du fonctionnement écosystémique.

Les connaissances acquises devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs y compris ceux de la recherche.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Sans objet en l'état des connaissances et des planifications maritimes existantes (à la date d'approbation du présent document) ;
- Utilisation des données issues des dernières études (MIGRATLINE...).

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 7 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale et le cas échéant avec les autres activités ou infrastructures (câbles notamment), devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Cette zone ne fait pas l'objet de zonages particuliers ni de règles de coexistence entre certaines activités.

6. Documents de planification concernés

(à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

Sans objet.



www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

1-3, rue Fondaudège, 33074 Bordeaux Cédex
Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00
dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

